

INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

---

# LES MONUMENTS AYYOUBIDES DE DAMAS

LIVRAISON I

Le tombeau de Şafwat-el-Molk. — Le dâr al-hadith de Noûr ad-Din

Le tombeau de Farroukh-Châh et de Bahrâm-Châh. — La madrasa

Djahârkasiya



**E. DE BOCCARD**

1, RUE DE MÉDICIS, PARIS (6<sup>e</sup>)

1938







**LES MONUMENTS**  
**AYYUBIDES DE DAMAS**



INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS

---

# LES MONUMENTS AYYOUBIDES DE DAMAS

## LIVRAISON I

Le tombeau de Şafwat-el-Molk. — Le dâr al-hadith de Noûr ad-Din

Le tombeau de Farroukh-Châh et de Bahrâm-Châh. — La madrasa

Djahârkasiya



E. DE BOCCARD

1, RUE DE MÉDICIS, PARIS (6<sup>e</sup>)



A MONSIEUR LOUIS MASSIGNON

*Professeur au Collège de France*



*En publiant cet ouvrage, annoncé dans le tome II (1932) de son Bulletin d'études orientales, l'Institut français de Damas se propose de donner une description méthodique des monuments élevés dans cette ville au temps des Croisades — du milieu du XI<sup>e</sup> siècle au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle — soit durant une période correspondant à la domination des Seldjoukides, des atabegs Bourides et Zengides, et des sultans Ayyoubides. On leur attribue ici la dénomination commune, peut-être insuffisamment nuancée mais simple, de monuments ayyoubides.*

*Ces édifices ne paraissent pas avoir retenu jusqu'ici l'attention des archéologues. On n'en a guère traité que par allusions; et si certains d'entre eux ont fait l'objet de monographies ou d'études de détail, ces travaux ne pouvaient rendre compte, en raison de leur caractère, de la valeur propre des monuments, ni de l'intérêt qu'ils offrent pour l'histoire de la civilisation islamique et de l'art en général. Il a donc paru nécessaire de leur consacrer une publication d'ensemble qui apporte toute la documentation désirable, de telle sorte que l'on puisse dégager les caractères de l'architecture syrienne de ce temps et combler ainsi une lacune grave dans notre connaissance de l'art musulman.*

*Telle qu'on la trouve ici, cette publication offre l'inconvénient de ne pas présenter les monuments dans leur ordre chronologique. C'est que, dans bien des cas, l'état actuel des lieux s'oppose encore à un examen approfondi : des couches superposées d'enduits, des décombres, des adjonctions modernes, des bâtiments adventices dissimulent des parties importantes de la structure primitive. Pour être définitive, et fructueuse, l'étude d'édifices qui se présentent dans de telles conditions doit être précédée d'un dégagement systématique : le plan de la présente publication a donc été subordonné au plan de travaux établi par le Service de Conservation des Monuments historiques, et on a donné la priorité aux œuvres architecturales qui paraissaient pouvoir être dès maintenant étudiées d'une manière exhaustive. A l'achèvement de l'ouvrage, des tables viendront remédier à ce défaut en donnant un double classement des édifices, par ordre chronologique et par types monumentaux.*

*A la suite des livraisons consacrées aux descriptions archéologiques, paraîtront des études sur les institutions qu'abritaient jadis ces monuments — enseignement, confréries de « soufis » — sur la topographie de Damas au temps des Croisades, etc., bref, sur toutes les questions qui se rattachent par quelque côté aux études d'archéologie monumentale, soit qu'elles profitent de ces dernières, soit qu'elles les éclairent. En débordant ainsi résolument le cadre de l'histoire de l'art, on espère donner une idée plus complète et plus exacte du mouvement culturel dont les Seldjoukides et leurs vassaux se sont faits les animateurs. En définitive, autour de ses monuments, c'est la vie même de la capitale de Saladin que l'Institut français de Damas se propose de faire connaître.*

*En raison de sa diversité, cette publication a été conçue, non pas comme un travail individuel, mais comme une œuvre collective : à MM. J. Sauvaget et M. Ecochard, qui en ont été les promoteurs et les artisans les plus actifs, se sont joints, dès maintenant, plusieurs membres et collaborateurs de l'Institut français de Damas. On espère que d'autres chercheurs encore — français ou étrangers — voudront y prendre part : qu'ils se tiennent pour assurés de recevoir l'accueil le plus cordial, dans un esprit de large collaboration scientifique.*

L'INSTITUT FRANÇAIS DE DAMAS.

---

## ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- Damaskus.* K. WULZINGER et C. WATZINGER. *Damaskus. I : die antike Stadt ; II : die islamische Stadt.* Berlin et Leipzig, 1924.  
Sauf indication contraire, on renvoie à la seconde partie traitant de la ville médiévale et moderne.
- Description.* H. SAUVAIRE, *Description de Damas*, dans *J. Asiat.*, 1894 à 1896.
- Enc. Isl.* *Encyclopédie de l'Islam.*
- H. Cr. Or.* *Recueil des Historiens des Croisades : Historiens orientaux.*
- Ibn 'Asâkir.* IBN 'ASÂKIR. *Ta'rih Dimachq*, éd. Badrân. Damas, 1932 et suiv.
- Madrasas.* K. A. C. CRESWELL, *The origin of the cruciform plan of Cairene Madrasas*, dans *BIFAO*, t. XXI (1922).
- Monuments.* J. SAUVAGET, *Les monuments historiques de Damas.* Beyrouth, 1932.
- Répertoire.* *Répertoire chronologique d'Épigraphie arabe.*
- Topographie.* A. VON KREMER, *Topographie von Damaskus*, dans *Denkschrift. d. K. K. Akad. d. Wissenschaften.* Vienne, 1854-1855.

---

N. B. - Dans les monuments pourvus d'un mihrab le sud est indiqué par la qibla.



## LE TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK

*Damaskus* : DW. 6.

*Monuments* : n° 17.

Dans un jardin à l'Ouest de la ville, au lieu dit *zqâq eş-Şakhr* (fig. 1), sur la lèvre de la dénivellation qui marque vers le Nord la limite de la vallée d'érosion du fleuve. A 70 mètres à l'Ouest de la Khânaqah Yoûnousiya<sup>1</sup> et à 160 mètres à l'Est de la madrasa 'Izziya hors-les-murs<sup>2</sup>.

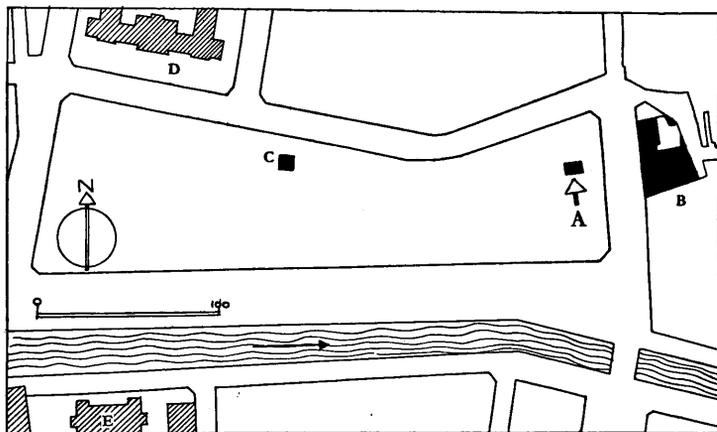


Fig. 1. — TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : Croquis de situation.

- A Tombeau de Şafwat al-Molk.
- B Khânaqah Yoûnousiya.
- C Madrasa 'Izziya hors-les-murs.
- D Lycée officiel.
- E Faculté de Droit.

(1) *Damaskus* : A. 2. 1. — *Monuments*, n° 53.

(2) *Damaskus* : DW. 5. — *Monuments*, n° 33.

Le monument n'existe plus. Il a dû être abandonné à la démolition il y a quelques années en raison de son état de stabilité précaire : sa conservation n'aurait pu être assurée qu'au prix d'une reconstruction totale, opération des plus onéreuses, en même temps que critiquable dans son principe et dans ses résultats.

Ce sont les relevés détaillés exécutés avant cette démolition qui ont servi de base à la présente étude.

**Le plan.** (fig. 2). — L'édifice (pl. I), très simple dans sa disposition et très modique dans ses dimensions, forme un rectangle de  $9^m,30 \times 6^m,45$  hors œuvre.

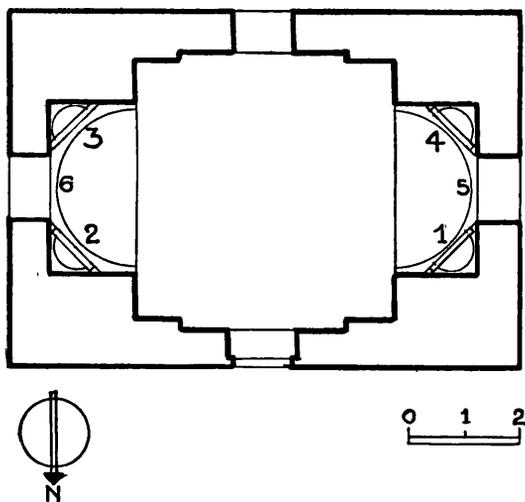


Fig. 2. TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : Plan.

Le centre en est occupé par une salle carrée : les proportions de ce local, et d'autres considérations qui seront développées plus loin, amènent à restituer là comme couverture une coupole qui n'a laissé aucune trace. Sur le carré central s'ouvrent, suivant le grand axe de la construction, deux exèdres rectangulaires couvertes chacune par une demi-coupole, circonstance qui explique les proportions qu'elles ont reçues :  $1 \times 2 =$  un demi-carré.

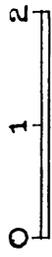
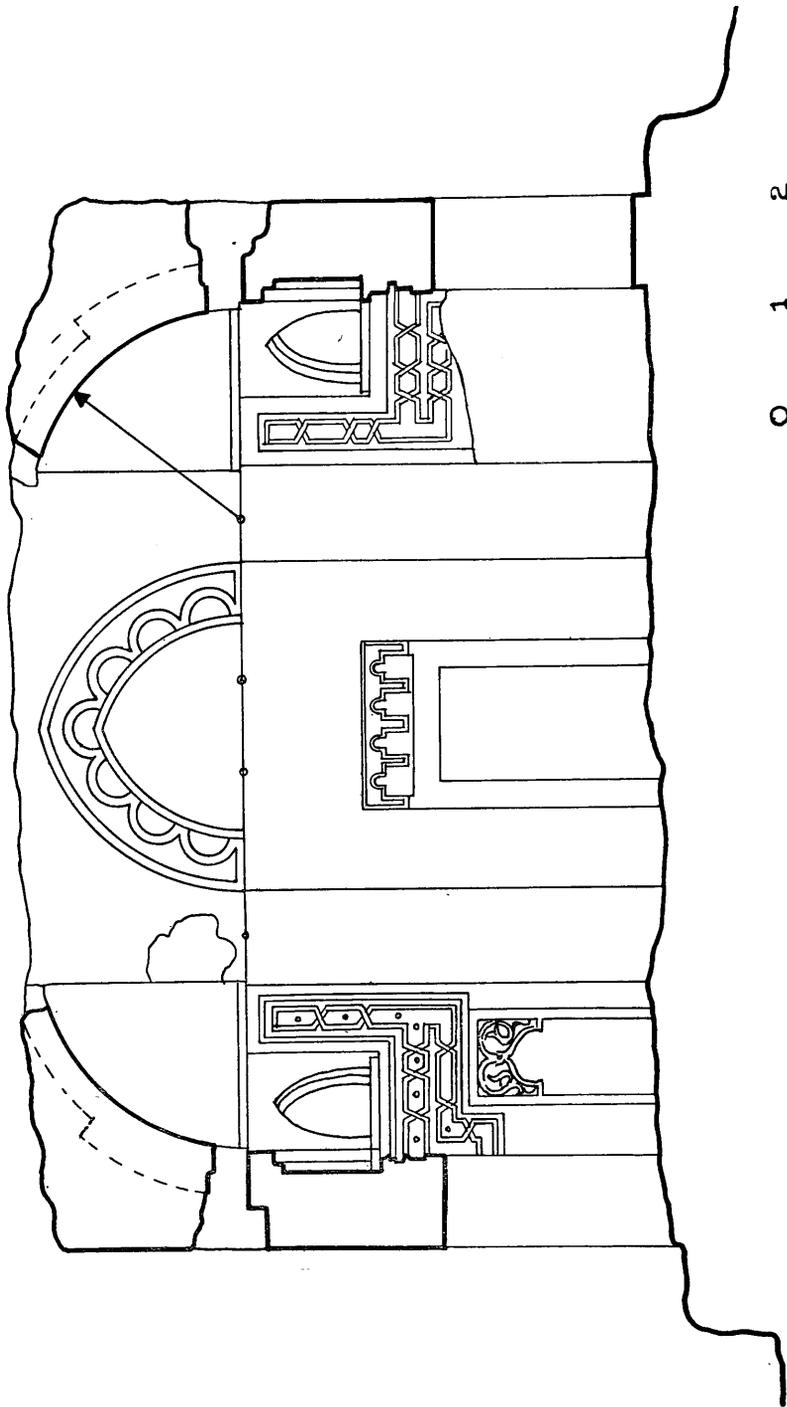


Fig. 3. — TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : Coupe suivant le grand axe.

Au milieu de la face Nord s'ouvre la porte d'entrée, à laquelle correspond une fenêtre sur la face Sud ; les petites faces sont percées chacune d'une fenêtre et d'une petite lucarne ménagée à la naissance de la voûte.

**La construction.** — La maçonnerie des murs est faite d'un moellonnage grossier (où entrent des matériaux hétéroclites, évidemment en remploi : calcaire, basalte, marbre blanc, table « à queues-d'aronde » antique, etc.) liaisonné par des longrines de bois (pl. VIII, 1).

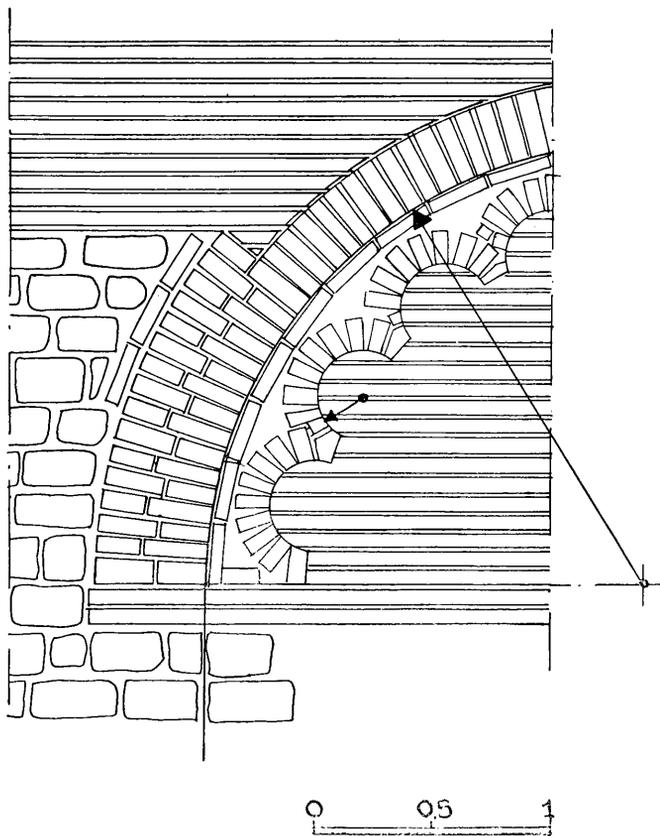


Fig. 4. - TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : Détail de construction du mur Sud.

Les voûtes sont en briques de deux échantillons différents ( $23 \times 15 \times 4$  cm. et  $26 \times 19 \times 6$  cm.).

Les demi-coupoles sont assises sur une zone polygonale rattachant le carré (pl. II) : deux niches voûtées en quart de sphère, posées à  $45^\circ$  sur les deux angles de l'exèdre, créent un demi-octogone régulier, d'où l'on passe au cercle aisément en raison des faibles dimensions de l'espace à couvrir, qui réduisent à presque rien les encorbellements.

Ces demi-coupoles sont constituées (fig. 3), depuis leur base jusqu'à la moitié de leur développement dans le sens de la hauteur, par deux rangées de briques accolées l'une à l'autre, et donnant une épaisseur totale de 45 cm. ( $19 + 26$  cm.), la partie supérieure étant constituée par une seule rangée de briques (épaisseur : 26 cm.). Ce système permet à la courbe des pressions de passer complètement dans l'épaisseur de la voûte : il a été mis en œuvre également (fig. 4 et pl. VIII, 1) dans les arcs<sup>3</sup> construits à la partie supérieure des murs Nord et Sud, dans le but évident de porter la coupole centrale. Ce procédé de construction révèle une étude intelligente de la stabilité.

On remarque, d'autre part, qu'à la partie supérieure des demi-coupoles, les briques ne sont pas clavées suivant le rayon de la courbe, mais inclinées fortement sur ce rayon (pl. II, à droite), de telle sorte que la voûte pût être montée sans cintre. Dans les arcs des murs Nord et Sud, les briques sont au contraire clavées suivant le rayon de l'arc, mais ici le tympan formait un cintre permanent qui facilita la construction.

Le mortier est partout abondant, dans le moellonage comme dans les parties en briques : il comporte une forte proportion de cendre.

Un enduit de plâtre très fin habillait complètement l'intérieur de l'édifice, et l'extérieur dans sa quasi-totalité, de manière à dissimuler le caractère hétérogène des matériaux employés.

**Le décor.** — Le décor architectural est extrêmement restreint : les procédés de construction adoptés s'y prêtent peu : en dehors de quelques éléments constructifs (exèdres voûtées et leurs niches d'angles à rebords) qui créent un jeu de volumes, on ne trouve à signaler, dans l'état actuel

(3) Les arcs des monuments qui seront étudiés ici étant presque constamment brisés, leur profil ne sera spécifié que lorsqu'il offrira quelque particularité.

de l'édifice, d'autre ornement pris dans le gros œuvre qu'une série de lobes semi-circulaires, en relief dans le tympan du mur Sud (pl. VIII, 1), et une clé de pierre noire à l'arc de décharge de la porte d'entrée (fig. 5), encore cette dernière ne joue-t-elle aucun rôle effectif dans la construction<sup>4</sup>.

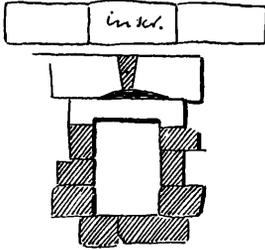


Fig. 5. — TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : La porte d'entrée (d'après M. van Berchem).

Le décor rapporté, à l'exécution duquel l'enduit de plâtre était éminemment favorable, est beaucoup plus développé.

Sous les exèdres, des entrelacs de rubans en relief se développent sur les parois (fig. 3); au-dessous, sur le mur Sud, un cadre rectangulaire enferme un petit mihrab couronné par un arc dont des enroulements symétriques de feuillages meublent les écoinçons. Au-dessus de la fenêtre Sud, règne un panneau chargé de petites arcatures en relief.

Mais les éléments les plus remarquables de la décoration relevaient d'une technique différente : dans les trompes et les niches axiales des demi-coupoles, s'enlevaient sur le plâtre fin et blanc de l'enduit des *inscriptions ornementales peintes en bleu de cobalt* (mêlé de quelques touches de noir), d'une pureté de ton et d'une intensité de coloris extraordinaires (pl. III-VII).

Leur état de mutilation<sup>5</sup> et la disparition à peu près totale de deux d'entre elles n'empêchent point d'en reconnaître la teneur. On lit :

(A) بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ . اَنَّ اللّٰهَ وَمَلَائِكَتَهُ [B] یصلّون علی النبی  
یا ایّها [C] الذّین آمنوا (أ) حدّوا (أ) وعلیه وسلّم (أ) تسلیّمها [D] صدق اللّٰه العظیم  
[D] الحمد لله علی أفضاله [وصلّی اللّٰه] علی محمد وآله (E).....(F).....

(4) Cette clé avait disparu, de même que l'inscription qui la surmontait et le linteau de la porte : seul un croquis de M. VAN BERCHEM, exécuté en 1894, en a conservé le souvenir. Cette bande de basalte n'était sans doute qu'un placage (cf. ci-dessous, n. 61).

(5) Les dessins publiés ici ont été exécutés en partant de deux calques distincts, pris par chacun de nous à plusieurs années d'intervalle, dont la confrontation levait toutes les incertitudes qui auraient pu subsister sur quelques points douteux.

Trad. :

*Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. « Dieu et ses anges bénissent le Prophète : ô vous qui croyez, bénissez le et appelez sur lui la paix »<sup>6</sup>. Dieu Tout-Puissant dit la vérité.*

*Louanges à Dieu pour ses bienfaits et que Dieu bénisse Mahomet et sa famille!...*

Chaque panneau de ce décor épigraphique comporte trois registres superposés : la zone inférieure est réservée au texte épigraphique proprement dit, clairement écrit et dépourvu de ces modifications arbitraires qui sont parfois données aux caractères dans un but ornemental et qui ont le plus souvent pour effet de les rendre indéchiffrables ; dans la zone médiane,

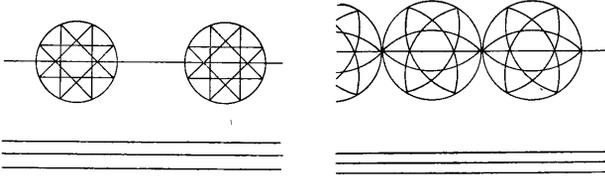


Fig. 6. — TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK : Tracé à la pointe sèche des inscriptions peintes.

qui est de beaucoup la plus développée, les hampes des lettres s'entrelacent en combinaisons géométriques simples qui se répètent sur toute la largeur du panneau suivant un rythme régulier ; dans la zone supérieure, les terminaisons des hampes apparaissent dégagées, distribuées symétriquement par groupes de deux.

Les panneaux conservés relèvent de deux combinaisons géométriques différentes : l'une, à entrelacs curviligne, basée sur l'hexagone ; l'autre, à entrelacs rectiligne, basée sur l'octogone. Chacune d'elles est répétée deux fois. Les vestiges d'un autre panneau révélaient une troisième combinaison, à entrelacs rectiligne et basée sur l'octogone.

Pour l'exécution de ces peintures, l'artiste s'est guidé sur un tracé directeur, dessiné à la pointe sèche sur le plâtre frais, qui lui indiquait les lignes de base essentielles de l'écriture, et les axes des rubans géométriquement entrelacés (fig. 6).

(6) *Coran*, 33, 56.

**Identification et date.** — La date et la destination de l'édifice étaient autrefois fixées par une inscription coufique, sculptée sur trois dalles de marbre blanc surmontant la porte d'entrée<sup>7</sup>. Elle précisait que « l'ordre de bâtir ce monument funéraire (*machhad*) et le mausolée qu'il renferme »<sup>8</sup> avait été donné en 504 = 1110-1111 par la princesse Şafwat al-Molk, mère de Doqaq, fils de Toutouch et prince seldjoukide de Damas (488-497 H. = 1095-1104).

L'historien Ibn al-Qalânisi, particulièrement bien renseigné sur Damas au XII<sup>e</sup> siècle, nous apprend de son côté que cette même princesse, morte en 513 = 1119, « fut enterrée près de son fils, dans la coupole qu'elle avait bâtie sur la hauteur dominant l'Hippodrome Vert »<sup>9</sup>, soit sur un site qui correspond précisément à celui du monument qu'on vient de décrire<sup>10</sup>.

Ces indications sont précieuses non seulement parce qu'elles fixent avec certitude la date de la construction, mais aussi, et surtout, parce qu'elles attestent qu'originellement l'édifice que nous avons sous les yeux n'était pas isolé.

Doqaq ayant précédé sa mère dans la tombe, on pourrait imaginer que le corps de Şafwat al-Molk avait été déposé côte à côte avec celui de son fils, mais la construction décrite plus haut ayant été bâtie sept ans seulement après la mort de Doqaq, cette hypothèse ne peut être retenue. L'inscription de la fondatrice, document de première main s'il en fût, n'établit-elle pas, d'ailleurs, que son tombeau était compris dans un « *machhad* », un monument funéraire ? Enfin, nous savons que la coupole funéraire de Doqaq s'accompagnait d'un grand oratoire<sup>11</sup>, qu'on chercherait vainement ici et dont l'absence suffit à montrer que la tombe de la mère et celle du fils occupaient deux édifices distincts.

(7) Disparue. Publiée dans *Répertoire*, n° 2942, d'après les copies de M. VAN BERCHEM.

(8) Le texte publié porte : *al-turba qubba* (?) qui ne donne aucun sens ; je lis *al-turbâ fihî*... A la ligne 4, de même, lire *waffaqahâ* au lieu de *waqqafahâ*. Ces deux corrections avaient d'ailleurs été indiquées par M. VAN BERCHEM lui-même.

(9) *Dail la'rih Dimachq*, éd. AMEDROZ, 201, en haut.

(10) Sur le site de l'Hippodrome Vert, v. *Rev. Acad. Arabe Damas*, 1922, 148 ; M. GAUFROY-DEMOMBYNES, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, 36 ; AL-BADRI, *Nuzhal al-Anâm*, 71 et 74 ; *Rev. Et. Islam.*, 1934, 460 et pl. VII.

(11) *Ibn 'Asâkir*, I, 228 ; IBN CHADDÂD, dans *Description*, mars-avril 1895, 305, n. 69 ; *Description*, novembre-décembre 1895, 460.

Mais les auteurs sont unanimes à placer la coupole funéraire du prince seldjoukide, appelée « coupole des Paons » (Qoubat aṭ-Ṭawāwis), dans un couvent connu sous une dénomination identique (Khānaqah Ṭāwoūsiya)<sup>12</sup>, qui s'élevait entre la madrasa 'Izziya hors-les-murs<sup>13</sup> et le couvent de Yoūnous le Dawādār<sup>14</sup>, soit exactement là où nous avons retrouvé le monument funéraire de la mère du prince (fig. 1), à laquelle ces mêmes sources attribuent tantôt la fondation du couvent lui-même<sup>15</sup>, tantôt seulement « des constructions » qu'elle y aurait élevées<sup>16</sup>.

Rapprochés du texte de l'inscription, ces renseignements établissent qu'il s'élevait là jusqu'en 504 = 1110-11 un groupe monumental composé d'un oratoire, de la coupole funéraire de Doqaq, peut-être aussi (quoique ce point soit plus douteux, l'oratoire suffisant à cet usage) d'un lieu de réunion pour les soufis : à ce groupe monumental, s'identifiant au « couvent des Paons » proprement dit, s'adjoignit en 504 = 1110-11 la coupole funéraire de Ṣafwat al-Molk. On peut sans invraisemblance attribuer à cet ensemble, par comparaison avec d'autres monuments plus récents qu'on décrira ci-dessous<sup>17</sup>, la disposition suivante : un enclos dont une extrémité était occupée par l'oratoire et le tombeau de Doqaq, accolés l'un à l'autre, et dans lequel la coupole funéraire de la mère du prince fut élevée plus tard, à l'abri du mur d'enceinte, mais détachée des autres constructions. Cette interprétation, qui concilie toutes les données des textes reprises ci-dessus, est confirmée dans une certaine mesure par l'examen de l'édifice étudié, où l'on ne relève pas d'arrachements qui permettent de le rattacher à un autre bâtiment, et par le fait qu'il échappa à l'incendie qui détruisit le reste du « couvent des Paons » en 626 = 1229<sup>18</sup>.

La coupole funéraire de Ṣafwat al-Molk était donc le dernier vestige conservé d'une fondation des princes seldjoukides de Damas.

(12) *Description*, mars-avril 1895, 282, 283 et les références indiquées dans la note précédente.

(13) *Description*, mars-avril 1895, 287 ; *Damaskus*, DW. 5 ; *Monuments*, n° 33.

(14) *Description*, mars-avril 1895, 296 ; *Damaskus*, A. 2. 1. ; *Monuments*, n° 53.

(15) *Description*, novembre-décembre 1895, 460 (vraisemblablement d'après IBN CHADDĀD) ; *Ibn 'Asākir*, I, 228.

(16) *Description*, mars-avril 1895, 283.

(17) Tombeau de Chihl ad-Daula, madr. Djahārkaṣiyya, madr. Roukniyya hors-les-murs.

(18) *Description*, mars avril 1895, 284 ; *H. Cr. Or.*, t. V, 189.

**Caractères et particularités.** — En plus de l'intérêt historique qui s'attache à lui de ce chef, ce modeste édifice présente une importance hors de pair pour l'étude de l'architecture syro-musulmane : sa date en fait *le plus ancien monument de Damas postérieur aux Omeyyades* que nous connaissons autrement que par une inscription déracinée, une pierre tombale isolée, ou des fragments de décoration. Il devient ainsi le premier terme d'une série architecturale, le point de comparaison auquel on devra obligatoirement rapporter les monuments postérieurs pour apprécier exactement le sens et la portée de l'évolution qui affecte l'art de construire à l'époque considérée<sup>19</sup>.

Ses caractères propres sont plus malaisés à dégager, d'une part en raison du manque de documents archéologiques antérieurs, d'autre part parce que les richesses monumentales de l'Orient musulman sont encore, quoiqu'on en pense souvent, trop superficiellement connues pour que l'on discerne avec une entière sécurité quels sont les procédés techniques propres à chaque région, et quels sont les traits spécifiques des grands courants artistiques qui se sont développés dans les divers pays de l'Islam. Mais, autant qu'il soit possible de se prononcer dans de telles conditions, il semble bien que la coupole funéraire de Şafwat al-Molk témoigne d'influences étrangères à la tradition architecturale syrienne, influences dont l'origine devrait être cherchée en définitive, selon la logique de l'art musulman<sup>20</sup>, dans des régions plus orientales, celles-là même d'où venaient les princes seldjoukides eux-mêmes : l'Irak et la Perse.

On croit en trouver un premier symptôme dans le plan lui-même<sup>21</sup>. Il est en effet troublant de constater que la disposition de notre édifice, avec sa coupole centrale épaulée par deux exèdres latérales couvertes par des demi-coupoles, ne se rencontre pas ailleurs à Damas en dehors du

(19) Quelques vestiges de la Citadelle sont à attribuer à la même époque (*Syria*, 1931, 148, corrigeant *Syria*, 1930, 87), mais ils sont de peu de secours dans une étude comparative en raison de leur nature particulière et de la simplicité de leur construction.

(20) Cf. *Revue des Arts Asiatiques*, 1934, 27-28.

(21) J. STRZYGOWSKI avait soutenu de son côté l'origine « asiatique » des coupoles reposant sur deux demi-coupoles latérales (M. VAN BERCHEM, J. STRZYGOWSKI et G. BELL, *Amida*, 264), mais ses comparaisons portent indifféremment sur des compositions de ce type et des triconques, qui relèvent d'une conception architecturale totalement différente.

vestibule de l'hôpital de Nour ad-Din<sup>22</sup>, bâti moins de cinquante ans plus tard, où le carré central est précisément coiffé d'une de ces hautes coupoles coniques recouvertes d'alvéoles qui apparaissent comme une formule *typiquement mésopotamienne*<sup>23</sup>. La madrasa funéraire du même Nour ad-Din<sup>24</sup> présente, avec le même type de coupole, une disposition voisine, quoique légèrement différente. A cause du caractère exceptionnel de ce plan, sa présence dans trois monuments différents, de dates voisines, peut difficilement passer pour fortuite : il semble plus rationnel d'y reconnaître un parti architectural défini, inséparable du type de coupole auquel on a fait allusion. Si cette conclusion est correcte, il faudrait restituer sur le carré central du tombeau de Safwat al-Molk une voûte en brique, de forme conique, chargée d'alvéoles sur ses deux faces.

C'est encore en Irak qu'il faut chercher l'origine du procédé employé ici dans la construction des demi-coupoles pour passer du plan carré au plan circulaire. Sans doute ce procédé, en rapport étroit de parenté avec la trompe d'angle perse, a-t-il été usité en Syrie avant la période islamique<sup>25</sup>, mais il n'en reste pas moins que c'est dans un monument musulman, le Dâr al-Khalifa de Samarrâ<sup>26</sup>, qu'il se montre pour la première fois<sup>27</sup> sous

(22) *Monuments*, n° 19. — A Alep, c'est la disposition du bâtiment couvrant le puits de la Citadelle, aménagé par Malik-Châh (M. SOBERNHEIM, dans *Der Islam*, XV, 1926, n° 30), en Perse, celle du tombeau de Karrâr à Bouzoun (M. B. SMITH et E. HERZFELD, dans *Archäologische Mitteilungen aus Iran*, VII, 1935).

(23) C'est celle qui couvre le fameux mausolée de Zobaida, à Bagdad, dont l'ancienneté a été mise en doute (FR. SARRE et E. HERZFELD, *Archäologische Reise im Euphrat- und Tigris-Gebiet*, t. II, 173 sv., pl. L et CXXXIII ; G. BELL, *Amurath to Amurath*, fig. 113) et bien d'autres monuments funéraires de la même ville. Sur d'autres coupoles d'alvéoles de types divers, v. FR. SARRE et E. HERZFELD, *op. cit.*, I, 233, 239 ; II, 179, 310, 311, 321 ; L. MASON, *Mission en Mésopotamie*, pl. LIV et LX-LXI.

(24) *Damaskus* : E. 4. 13 ; *Monuments*, n° 22.

(25) A Sergiopolis, dans la grande église connue sous le nom de « basilique », des niches d'angle en pierre appareillée, dont l'arc de tête retombe sur deux colonnettes (FR. SARRE et E. HERZFELD, *op. cit.*, pl. LX ; SPANNER et GUYER, *Rusafa*, pl. 18. Même aspect dans un monument médiéval d'Alep ; v. *Syria*, 1928, pl. LXXV, 2) supportaient les coupoles de deux tours flanquant le chœur. Je n'ai pas souvenir d'avoir vu les auteurs traitant de ces ruines faire état de ce détail important. L'exemple de niches d'angles cité par A. CHOISY, *Art de bâtir chez les Byzantins*, pl. XXI, 1, tombe à faux, puisqu'il se rapporte à une œuvre musulmane tardive.

(26) E. HERZFELD, *Samarrâ*, p. 5.

(27) J. ROSINTAL, *Pendentifs, Trompen und Stalaktiten*, p. 36.

l'aspect qu'il présente ici : celui d'une niche semi-cylindrique, voûtée en quart de sphère, dont les arêtes et le fond sont en encorbellement sur les parois et l'angle de la pièce à couvrir.

C'est encore à l'Irak que reporte l'emploi systématique de la brique, qui n'apparaît jamais en Syrie que dans des œuvres architecturales élevées sous l'emprise de techniques étrangères, sassanides peut-être, mais plus sûrement byzantines (constructions de Justinien, palais omeyyades) ; à l'époque considérée, l'influence byzantine ne devant pas entrer en ligne de compte, on ne peut expliquer cette anomalie que par un emprunt à l'Irak, terre classique des briquetiers, en même temps que centre culturel et politique doué d'un rayonnement puissant dans tout l'Orient islamique.

L'arc lobé lui-même est assez spécifiquement irakien<sup>28</sup> pour que son adoption dans d'autres pays musulmans ait pu déceler des influences mésopotamiennes<sup>29</sup>. Dans la réalité, il s'agit là d'un procédé décoratif intimement lié à un procédé technique : la construction en brique, mais sa présence n'en est pas moins probante d'un emprunt à une école étrangère dont on a adopté en bloc les formules : plan, matériaux, procédés de construction et de décoration<sup>30</sup>. D'autres monuments de Damas contemporains du tombeau de Şafwat al-Molk apporteront de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion.

Le décor épigraphique relève bien, par la forme de ses caractères, de l'épigraphie seldjoukide et bouride de Damas<sup>31</sup>, mais s'apparente étroitement dans son esprit à certains bandeaux à inscriptions de régions plus orientales<sup>32</sup> où les hampes s'entrelacent de même en ornements géométriques régulièrement distribués.

(28) Beaux exemples dans G. BELL, *Palace and Mosque at Ukhaidir*, pl. XXI, 1 ; E. HERZFELD, *op. cit.*, p. 20-21 (Ctésiphon et Samarrâ).

(29) H. TERRASSE, *L'Art hispano-mauresque*, p. 127.

(30) Cf. ci-dessous, 21 et suiv. Nous ne mettons pas en avant l'enduit de plâtre, dont l'Irak a toujours fait un large usage, comme l'indice d'une influence mésopotamienne, car son emploi, dans ce cas au moins, aurait pu être commandé par un désir spontané de masquer le caractère hétérogène des matériaux employés.

(31) Exemples in M. VAN BERCHEM, *Epigraphie des Atabeks*, dans *Florilegium M. de Vogüé*, p. 29-42.

(32) P. ex. : Ghazni, XI<sup>e</sup> siècle (*Syria*, 1925, pl. IX) ; Marâgha, 542 = 1147-8 et 563 = 1167-8 (*Athâr-é Irân*, I, fig. 86, 92 et 93-94) ; Mardin, madraça du sultan 'Isâ, 787 = 1385 (A. GABRIEL, *Voyages archéologiques*, sous presse) ; Konia, m. de Kara-Tay, 649 = 1250

En résumé, cet édifice révèle par de multiples détails, une influence profonde et nette des régions orientales de l'Islam sur l'architecture syrienne.

En regard de tant de formules d'importation, on ne trouve guère à citer comme élément proprement syrien que l'étroite bande de pierre noire qui constitue la clé du petit arc déchargeant le linteau de la porte d'entrée. On trouve là la première et la plus timide manifestation de cette bichromie de l'appareil<sup>33</sup>, qui va, au cours des siècles suivants, envahir progressivement toute la façade de l'édifice, pour se compliquer et se développer encore au temps des Mamelouks<sup>34</sup>. Il semble bien que ce soit là un procédé de décoration purement damasquin à l'origine, dont on trouve aisément la genèse dans la proximité des immenses coulées de lave basaltique du Hauran<sup>35</sup>.

M. ÉCOCHARD et J. SAUVAGET.

(*Encycl. Islam*, art. *Arabesque*, planche) ; Golpaigan (*Athâr-é Irân*, I, fig. 133 à gauche) ; Sivas (A. GABRIEL, *Mon. turcs d'Anatolie*, t. II, pl. XXXVIII) ; Nakhtchevân (Fr. SARRE, *Denkmäler pers. Baukunst*).

(33) Premiers exemples datés : Mosquée des Omeyyades, 503 = 1109 (*Monuments*, p. 25) ; tombeau de Şafwat al-Molk, 504 = 1110-11 ; Citadelle de Damas, ± 505 = 1111-1112 (*Syria*, 1930, 87, et 1931, 148) ; Palmyre, 527 = 1132-33 (*Syria*, 1931, 148).

(34) Cf. *Rev. des Arts Asiatiques*, 1934, 45-46.

(35) Les champs de basalte les plus proches de Damas sont ceux d'al-Kiswé, à 10 kilomètres au Sud de la ville.



## LE DAR AL-ḤADITH DE NOUR AD-DIN

---

*Damaskus* : E. 3. 9.

*Monuments* : n° 20.

L'édifice est en ruines, à la suite d'un incendie récent qui est venu achever l'œuvre de plusieurs siècles d'abandon : il est néanmoins facile d'en reconnaître, au moins dans leurs lignes générales, la disposition et les caractères.

**Le plan** (fig. 7). — L'ensemble forme un carré parfait, de surface très réduite (16 m. 30 × 17 m. 20 hors œuvre : c'est l'un des plus petits monuments de Damas), dont le centre est occupé par une cour, carrée elle aussi, pourvue d'un bassin à ablutions. Au fond de la cour, se développe dans le sens transversal, parallèlement au mur Sud, un oratoire pourvu d'un mihrab. Le long du mur de façade s'ordonnent, de part et d'autre de l'entrée, quatre petites pièces voûtées dont deux communiquant à la fois avec le vestibule d'accès et la cour, et deux autres occupant les angles antérieurs de l'édifice.

Entre ces deux corps de bâtiment le plan présente, dans l'état actuel des lieux, une solution de continuité : les deux constructions qui règnent sur les faces latérales de la cour sont entièrement modernes. L'une d'elles, la face Est, conserve cependant à son extrémité Nord un piédroit ancien qui assure la restitution de la disposition originelle.

En effet, il répond *exactement*, à la fois sous le rapport de l'emplacement et sous celui des dimensions, aux deux antes de la salle de prière et aux piédroits d'angle de la face Nord de la cour : sa présence autorise donc à restituer aux deux extrémités de la façade qui le conserve, encadrant un motif axial, deux petites baies identiques aux baies latérales des deux autres faces de la cour.

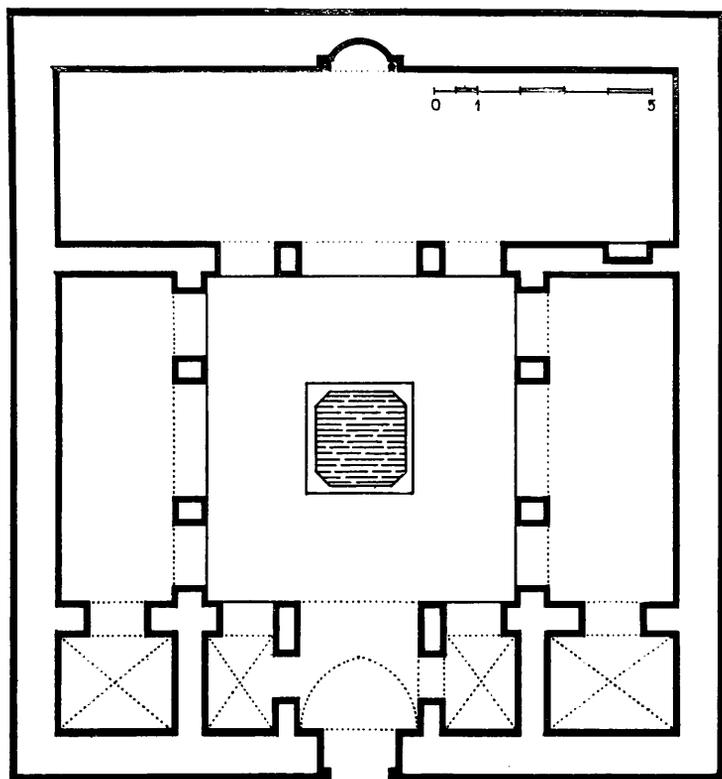


Fig. 7. — DAR AL-ḤADITH DE NOUR AD-DIN . Plan (les faces latérales de la cour sont restituées).

La restitution de la baie centrale est moins évidente car — la cour étant carrée et ses deux faces conservées, légèrement différentes en élévation, se révélant rigoureusement semblables en plan<sup>36</sup> — on peut la concevoir soit sous l'aspect d'une exèdre voûtée comme celle qui occupe l'axe de la face Nord, soit sous celui d'une baie rectangulaire à linteau

(36) L'ordonnance de l'une quelconque de ces faces peut donc être, en théorie, reproduite indifféremment, et sans aucune modification, sur n'importe laquelle de ses autres faces.

comme celle qui occupe le centre de la façade de l'oratoire. Je crois cette dernière restitution la meilleure pour plusieurs raisons : 1<sup>o</sup> dans d'autres monuments comparables à celui-ci à la fois par leur date et par leur destination<sup>37</sup>, c'est toujours la façade pourvue d'une baie centrale à linteau qui se trouve répétée sur les autres faces de la cour ; 2<sup>o</sup> la restitution sur la face Est de la cour d'une exèdre axiale voûtée entraînerait, pour des raisons d'équilibre, la restitution d'une série de pièces voûtées analogues à celles de la face Nord, disposition qui semble peu satisfaisante<sup>38</sup> ; 3<sup>o</sup> les corps de bâtiment occupant les faces latérales de la cour communiquaient avec deux pièces voûtées occupant les deux angles antérieurs de la construction : or l'expérience prouve que, dans les monuments de cette époque, de telles pièces dépendent toujours d'une vaste salle, formant un vaisseau unique occupant toute une face de la cour<sup>39</sup>. Pour toutes ces raisons, on restituera le long du mur Est de notre édifice un corps de bâtiment identique par son plan, et par l'ordonnance de sa façade, à celui qui se développe le long du mur Sud. Cette restitution est valable également pour le corps de bâtiment accolé au mur Ouest, puisqu'il communiquait lui aussi avec une des pièces d'angle antérieures, et qu'il est symétrique au bâtiment Est par rapport au grand axe de la composition, et d'une surface équivalente.

Si notre interprétation est exacte, le monument se composait d'un oratoire, d'une entrée flanquée de deux pièces, et de deux longues salles communiquant chacune avec une pièce attenante, le tout groupé autour d'une cour pourvue d'un bassin à ablutions. Le caractère marquant de ce plan est une recherche très poussée de la symétrie, qui s'avère totale de part et d'autre de l'axe principal de la construction, imparfaite, mais néanmoins tangible (plan des faces de la cour), de part et d'autre de l'axe transversal.

**La construction.** — Les matériaux et les procédés mis en œuvre sont plus variés encore ici que dans le tombeau de Şafwat al-Molk.

(37) Madr. Raihâniya (575 = 1179), Madr. 'Adrâwiya (580 = 1184).

(38) Pas de traces d'arrachements de voûtes, mais l'objection essentielle me paraît celle que je présente sous la rubrique suivante (3<sup>o</sup>). La hauteur du corps de bâtiment est, par ailleurs, insuffisante pour permettre la restitution de deux étages superposés de petites pièces.

(39) Cf. madr. Raihâniya et 'Adrâwiya ; *Madrasas*, fig. 2, 4, 5, 6 et 8 ; madr. Nouriya de Damas, 'Adiliya (*Monuments*, fig. 22) ; madr. de Gumuchtegin à Bosra (BRÜNNOW et DOMASZEWSKI, *Provincia Arabia*, t. III, fig. 923).

L'encadrement de la porte d'entrée (pl. VIII, 2) et les piédroits de la salle de prière sont en pierre de taille de dimensions assez remarquables (haut. minima : 54 cm.), circonstance explicable par leur qualité de remploi : ce sont des matériaux arrachés au Temple antique, tout voisin, et retaillés. Le reste des parois est en maçonnerie de petit appareil d'un échantillon plus uniforme (haut. : 17 cm. et 22 cm.).

Par contre, c'est la brique (d'une mauvaise qualité, mal cuite et friable) qui a servi à monter les voûtes et à claver les arcs bandés au-dessus des

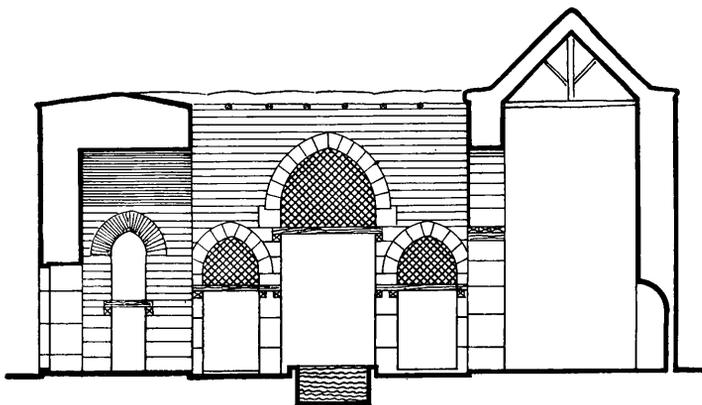


Fig. 8. — DAR AL-HADITH DE NOUR AD-DIN : Coupe restituée.

ouvertures<sup>40</sup>, mais la clé de ces arcs est en pierre. Presque toujours les dimensions de ces briques (26 × 17 × 6 cm.), considérables par rapport au rayon de l'arc, ont nécessité l'emploi d'une grande quantité de mortier (pl. IX).

Le bois, enfin, joue aussi son rôle dans la construction. Chacune des baies est traversée par un linteau formé de poutres jointives s'engageant dans la maçonnerie, ou reposant par leurs extrémités sur des pièces de bois logées dans une saignée horizontale des piédroits (fig. 8).

D'autre part, il semble bien que les trois plus grands vaisseaux de la construction : oratoire et salles latérales, aient été couverts en charpente,

(40) A l'exception des deux baies latérales de la salle de prière, qui sont clavées en pierre.

car l'ordonnance de leurs façades paraît peu apte à buter un système de voûtes ; on ne retrouve d'ailleurs aucun arrachement sur les parois de ces salles, dont la faible largeur aurait au surplus facilité grandement l'exécution d'un toit en charpente. Selon l'hypothèse la plus simple, les salles latérales auraient été couvertes par une terrasse, portée par un solivage jeté en travers du vaisseau et régnant au même niveau que celle des pièces voûtées ; la salle de prière, au contraire, selon un usage à peu près constant à Damas<sup>(41)</sup>, aurait eu un *djamałoîn*, un toit à deux pentes, à charpente apparente.

Ici encore un enduit de plâtre devait dissimuler le manque d'homogénéité des maçonneries.

**Le décor.** — Les seuls éléments décoratifs actuellement conservés sont le cul-de-four du mihrab, fait d'une conque antique remployée (pl. VIII, 3), la moulure vigoureuse qui encadre la porte d'entrée (fig. 9) et la « tabula ansata » qui surmonte celle-ci (fig. 10 et pl. VIII, 2).

**Identification et date.** — Le monument ne renferme aucun document épigraphique. Sa date et sa destination peuvent néanmoins être fixées à coup sûr.

En face de sa porte, de l'autre côté de la rue, se dresse une petite façade du XIII<sup>e</sup> siècle qu'une inscription<sup>(42)</sup> désigne comme les restes de la petite Adiliya, madrasa<sup>(43)</sup> fondée par la princesse ayyoubide Zahrâ-Khatoun,

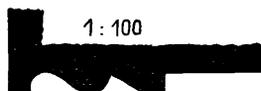


Fig. 9. — Moulure de la porte d'entrée.

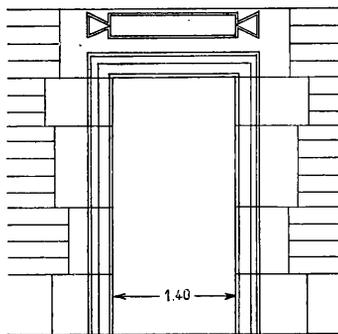


Fig. 10. — La porte d'entrée.  
DAR AL-HADITH DE NOUR AD-DIN.

(41) Mosquées des Omeyyades, du Repentir, de Djarrâh, de Yelboghâ, de Tingiz, des Hanbalites, madrasa Mâridâniya, etc.

(42) *Description*, mai-juin 1894, 424.

(43) Présentée dans *Damaskus* (E. 3. 8) comme les restes d'un bain « bâti par Saïf ad-Din (*sic*) en 669 = 1270-71 ». Les textes placent en effet approximativement à cet endroit

filie d'al-Malik al-'Adil. Or, on sait que cette madrasa s'élevait *vis-à-vis*<sup>44</sup> de l'école de tradition prophétique (dar al-ḥadīth) construite par l'atabeg Nour ad-Din<sup>45</sup> : cette école se confondrait donc avec le monument anonyme qu'on a décrit, le seul qui puisse entrer en considération en raison de son site, sans par ailleurs que les caractères généraux de son plan et de son architecture, qu'on étudiera plus loin, constituent un obstacle à une telle assimilation.

La date précise de la construction n'est pas connue : elle se place en tout cas entre la prise de possession de Damas par Nour ad-Din (549 = 1164) et la mort de ce dernier (569 = 1174).

**Caractères et particularités.** — Les bâtiments spécialement affectés à l'enseignement du hadīth n'ont jamais été nombreux dans les villes syriennes<sup>46</sup>, où les madrasas se comptaient par dizaines : à Damas même, un autre seulement est intégralement conservé, qui date de l'époque mamlouke<sup>47</sup>. D'autre part, selon certaines sources<sup>48</sup> le dar al-ḥadīth de Nour ad-Din serait le plus ancien monument de ce genre qui ait été élevé en pays d'Islam. Si cette affirmation était un jour vérifiée (l'état actuel de notre documentation n'autorise ni à la recevoir ni à la rejeter), il faudrait considérer l'édifice décrit plus haut comme un prototype auquel s'attacherait un intérêt exceptionnel. Pour l'heure, sa valeur réside dans sa qualité d'exemple ancien, et parfaitement explicite, d'un type monumental intéressant et encore à peu près inconnu.

Le fait saillant, celui qu'il convient de signaler dès l'abord, c'est la

le bain d'Ibn Mūsik (*Description*, mars-avril 1894, 306, n. 84), mais le monument porte une inscription qui apporte des indications catégoriques sur la nature de la fondation : visiblement ce texte n'a pas été lu ou a été mal lu. L'architecture n'a rien de commun avec celle d'un hammam, par ailleurs.

(44) *Description*, mai-juin 1894, 424 ; mars-avril 1894, 306, n. 84 (d'ap. Ibn Katīr).

(45) *Description*, mars-avril 1894, 280 sv.

(46) Pour Damas, v. *Description*, chap. II, mars-avril 1894. Pour Alep, J. SAUVAGET, *Les Pertes choisies d'Ibn ach-Chihna*, 133-134.

(47) *Damaskus* : F. 4. 22 ; *Monuments*, n° 44.

(48) IBN AL-ĀṬIR, dans *Description*, mars-avril 1894, 281 ; cf. *Description*, loc. cit., 306, n. 83. La chaire en fut attribuée dès l'origine au fameux ḥāfiẓ Ibn 'Asākīr, puis à ses deux fils Qāsīm et Zain al-Oumanā', puis à son petit-fils Tādĵ, fils de Zain al-Oumanā'. On a dit ailleurs (*Monuments*, p. 14) comment ce fait réagit sur l'histoire de la prise de Damas par les Arabes et les controverses sur le partage de l'église principale entre Musulmans et Chrétiens.

parenté qu'on observe entre son plan et celui des plus anciennes madrasas de Damas, dont on trouvera plus loin des spécimens<sup>49</sup>, parenté assez étroite pour que seules les proportions très réduites et l'absence de l'iwan, l'élément typique de la madrasa<sup>50</sup>, évitent une méprise sur la nature de l'institution abritée par l'édifice. Cette parenté et les indications fournies par l'étude du plan permettent de préciser le rôle dévolu aux différentes pièces : au fond de la cour, l'oratoire, — de part et d'autre de l'entrée, deux locaux de service (logement du gardien et magasin), — enfin, sur les deux faces latérales, les salles de cours, pourvues chacune d'une pièce annexe servant soit de bibliothèque, soit de logement pour le professeur, la première hypothèse étant d'ailleurs la plus vraisemblable<sup>51</sup>.

Moins importante en apparence, l'ordonnance des quatre faces de la cour me paraît éminemment digne de retenir quelques instants l'attention.

Elle est caractérisée, on a pu le voir sur le plan, par trois baies : une baie centrale, plus large, et deux autres plus petites, égales entre elles et disposées symétriquement à droite et à gauche (pl. X, 1). Sur leurs piédroits sont bandés des arcs, mais on a dit que chaque ouverture est pourvue d'un linteau de bois qui interrompt son développement en hauteur, si bien que son aspect est celui d'une porte rectangulaire surmontée d'une fenêtre en arc brisé de même largeur que la porte.

Les architectes qui ont élevé les monuments syriens du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle ont employé ce type de baie avec une prédilection marquée, le plus souvent en le répétant symétriquement de part et d'autre d'un motif axial<sup>52</sup> : iwan, porte rectangulaire ou — comme ici — baie du même type<sup>53</sup>. Presque toujours les linteaux sont en bois, rarement en pierre ; plus

(49) Madr. Raihâniya ; madr., 'Ađrâwiya.

(50) *Madrasas*, 24 ; *Rev. Arts Asiat.*, 1934, 36.

(51) Comme on l'a dit, le manque de hauteur et l'absence d'escalier ancien interdisent la restitution d'un étage qui aurait été dévolu à des pièces d'habitation. L'hospitalité accordée au voyageur andalou IBN DJOBAIR dans cette école n'est pas en contradiction avec notre manière de voir ; on sait combien les Orientaux du Moyen-Age, plus encore que ceux de nos jours, étaient peu exigeants en matière de mobilier : une couverture et un coussin dans un coin de l'une des salles de cours, il n'en fallait pas plus pour doter le voyageur de tout le confort voulu.

(52) Cf. *Madrasas*, pl. I B, II, IV B, et p. 24.

(53) ALEP : maqâm d'Abraham, dans la Citadelle, 563 = 1168. Hôpital de Nour ad-Dîn, ±560 = 1164. Palais d'Ibn ad-Dâya, ±560 = 1164. Madr. Châdbakhtiya, 589 = 1193.

rarement encore ils sont constitués d'un rang de poutres chargées d'une assise de pierre de taille.

Si cette disposition n'appelle aucune observation lorsque le linteau est en pierre, elle apparaît comme singulièrement illogique lorsqu'il est en bois, ou en bois et pierre, car elle a pour effet d'affaiblir la solidité des maçonneries en y introduisant des matériaux d'une résistance moindre, et ceci en un point particulièrement critique : celui qui reçoit la charge des arcs. Et, par surcroît, la largeur des baies considérées est toujours assez réduite (0 m. 85 et 1 m. 35 dans le cas présent, 1 m. 50 dans l'exemple de la fig. 23) pour qu'une dalle de pierre ait pu être posée sur l'ouverture sans aucune difficulté. La substitution du bois à la pierre dans les linteaux ne se justifie donc pas.

Je crois pouvoir présenter de cette anomalie une explication vraisemblable. Irrationnel dans l'architecture de pierre, ce type de baie est au contraire parfaitement logique dans l'architecture de brique, où l'emploi d'un linteau de bois engagé dans les piédroits constitue *le seul procédé* qui permette d'obtenir une ouverture rectangulaire. Il se pourrait donc que l'on fût en présence d'un élément architectural originellement exécuté en brique, puis transcrit — d'une manière peu intelligente — en matériaux différents.

Et voici qui donne quelque poids à ce raisonnement théorique : ces baies cintrées à linteau de poutres se retrouvent dans des monuments, antérieurs à celui qui nous occupe pour l'heure<sup>54</sup>, où la maçonnerie

Madr. Soultāniya, 620 = 1223. Madr. Zāhiriya hors-les-murs, 614 = 1217. Madr. Kāmiliya hors-les-murs, ± 610 = 1213. Madr. al-Firdaus, 633 = 1235. Khānaqah de Farafra, 635 = 1237.

DAMAS : Hôpital de Nour ad-Din, 549 = 1148. Dar al-ḥadith de Nour ad-Din, ± 566 = 1170. Madr. Nouriya, 568 = 1172. Madr. Raiḥāniya, 575 = 1179. Madr. Khatouniya hors-les-murs, 577 = 1182. Madr. 'Aḍrāwiya, 580 = 1184. Madr. Chāmiya hors-les-murs, av. 587 = 1191. Mosquée des Hanbalites, 599 = 1202. Madr. Djahārkaṣiya, 608 = 1211. Madr. Māridāniya, 610 = 1213. Madr. 'Adiliya, ach. 619 = 1222.

MA'ARRAT AN-NO'MAN : Madr. chafeïte, 595 = 1199.

BOSRA : Madr. de Gumuchtegin, 530 = 1136.

Comme on le voit, cette liste comprend les plus remarquables des monuments ayyoubides de Syrie.

(54) Mchattā (K. A. C. CRESWELL, *Early Muhammedan Architecture*, t. I) ; Kharāné (JAUSSEN et SAVIGNAC, *Châteaux arabes*) ; Ukhaidir (G. BELL, *Ukhaidir*) ; Rakka (SARRE et HERZFELD, *op. cit.*, t. II).

est faite de brique ou de blocage, où l'emploi du bois est par conséquent satisfaisant.

Or, ces mêmes monuments relèvent des *traditions architecturales de la Mésopotamie* ; d'autre part, dans les premiers édifices syriens où apparaît ce type de baie, on note d'autres particularités importantes qui se rattachent, elles aussi, à *l'architecture de l'Irak* : emploi de la brique pour les éléments montés sur cintre, coupoles sur niches d'angles, dômes d'alvéoles, formes lobées, conques en porte-à-faux, etc.<sup>55</sup>. Il est impossible qu'il n'y ait là qu'une coïncidence : il faut admettre que le type de baie qui nous a retenus est, lui aussi, un motif mésopotamien adopté tel quel par l'architecture syrienne.

Mais cette conclusion ne résout pas entièrement le problème : elle explique la forme du motif, mais non pas son mode d'exécution ; elle est insuffisante pour rendre compte de la mise en œuvre d'un procédé aussi défectueux.

Aussi bien n'est-ce pas la seule défaillance technique qu'on observe dans ces édifices. Pendant tout le VI<sup>e</sup> siècle H. = XII<sup>e</sup> siècle, les monuments de Damas sont bâtis exclusivement en matériaux légers ou de petit calibre : pierres de dimensions minuscules, moellons, briques, blocage, mortier et bois. Ils s'opposent par là à la tradition architecturale syrienne qui affectionne plus que tout autre chose, au cours des siècles antérieurs comme durant ceux qui vont suivre, la pierre de taille débitée en blocs aussi gros que possible et appareillée d'une façon impeccable, voire avec une recherche de la difficulté<sup>56</sup>. Comme ces édifices sont, en général, bien conçus, qu'il se trouve même parmi eux de grandes compositions monumentales très réussies, on ne saurait attribuer ces défaillances techniques à un manque d'habileté professionnelle de la part de leurs constructeurs.

Mais l'antinomie se résout, à la lumière de l'histoire, aussitôt que l'on observe : d'une part, que les monuments où se marque cette régression des techniques de la pierre que nous considérons comme proprement syriennes sont en même temps ceux où l'on relève *le plus grand nombre d'éléments mésopotamiens typiques*, reproduits presque sans altération ; — d'autre part, que ces mêmes édifices sont soit des madrasas, soit des écoles de

(55) Cf. *supra*, p. 10 et suiv. et ci-dessous, p. 39-40, 43 et 50.

(56) Cf. *Rev. Arts Asiat.*, 1934, 21-22 et 38.

tradition prophétique, c'est-à-dire des *types monumentaux inconnus jusqu'alors de l'architecture syrienne et dont l'origine doit être cherchée dans les régions orientales du monde islamique* : Perse et Irak ; — enfin, que c'est précisément de ces mêmes régions que viennent les princes qui en ordonnent la construction ; c'est de là qu'ils ont amené le *programme politique* — la restauration de la Sunna — dont la fondation de tous ces bâtiments spécialisés n'est que la trace matérielle et la transcription dans le plan architectural.

Et pour ces constructions, les princes ne peuvent, au moins pendant le XII<sup>e</sup> siècle, où leur emprise sur le pays est encore incertaine, absolument pas compter sur la population syrienne, pour laquelle madrasa et dar al-ḥadith constituent, en même temps que des innovations auxquelles elle se montre *résolument hostile*<sup>57</sup>, des programmes architecturaux inusités. Dans de telles conditions historiques, sera-t-il trop aventuré de conclure que ces princes ont dû agir en matière de construction comme en matière d'administration ou d'enseignement : *faire appel à des architectes de l'Irak, rompus à l'exécution des types monumentaux qu'ils voulaient introduire en Syrie, et par surcroît acquis à leurs idées politiques ?*

Je ne le crois pas : je mettrai même en avant, à l'appui de cette théorie, le manque d'harmonie qu'on observe, dans le dar al-ḥadith de Nour ad-Din, entre la conception du plan et sa réalisation : d'un côté, une composition claire, simple, logique, savante par certains de ses aspects, de l'autre une exécution maladroite et discutable dans ses procédés : sûreté de la conception, s'opposant à la gaucherie de la technique. Un tel déséquilibre s'accorderait bien avec l'hypothèse d'un architecte venu de l'Irak, obligé, faute de trouver sur place les matériaux usuels de son pays d'origine, de traiter sa construction en pierre, quitte à ramener celle-ci à un échantillon aussi voisin que possible de la brique et à employer aussi largement que faire se pouvait les matériaux qu'il était accoutumé à manier : brique, mortier et bois.

Étendue aux autres monuments syriens du XII<sup>e</sup> siècle, cette même hypothèse rendrait compte, dans les meilleures conditions, en même temps de l'introduction massive de formules mésopotamiennes dont témoigne l'architecture de cette époque, et des dispositions illogiques que nous avons

(57) C'est ainsi que la population d'Alep s'oppose par la force à la construction de la première madrasa de la ville (première moitié du XII<sup>e</sup> siècle) : v. J. SAUVAGET, *Perles choisies*, 108.

signalées. Les unes et les autres s'expliqueraient, suivant les circonstances, tantôt par l'intervention d'architectes mésopotamiens transcrivant dans des matériaux nouveaux pour eux leurs formules traditionnelles, tantôt par l'activité d'architectes syriens copiant d'une manière plus ou moins servile des types monumentaux étrangers à la fois par leur nature, leur plan et leurs techniques, et s'efforçant de reproduire, soit tels quels, soit en les adaptant aux procédés locaux, des motifs architecturaux qui leur paraissaient indissociables de ces types nouveaux d'édifices.

J. SAUVAGET.

---



## LE TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH ET DE BAHRÂM-CHÂH

*Damaskus* : DW. 4.

*Monuments* : n° 24.

L'édifice se compose de deux constructions à coupole, de dimensions inégales (fig. 11). Le manque de liaison dans leurs maçonneries, certaines particularités de plan et d'élevation, enfin les caractères différents de leur architecture (pl. XI) montrent que ces constructions ne sont pas contemporaines l'une de l'autre : la plus ancienne est la plus grande, celle du Nord, à laquelle on a accolé par la suite une seconde salle plus petite.

On décrira successivement les deux parties de l'édifice dans leur ordre chronologique.

### (A) LE TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH

Il a été gravement mutilé en 1926-27, au cours d'une transformation en mosquée due à une initiative privée : à cette occasion, les parois intérieures et le tambour de la coupole ont été entièrement recouverts d'un enduit de plâtre qui dissimule tout le décor ancien. Je n'ai donc pu compléter les renseignements présentés ici, ni reprendre certains croquis exécutés antérieurement à ces travaux malencontreux.

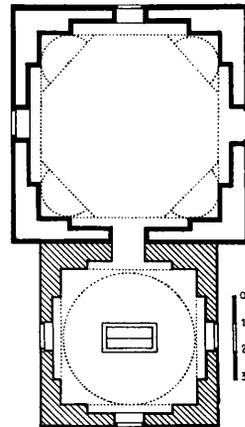


Fig. 11  
TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH  
(en haut)  
ET DE BAHRÂM-CHÂH  
(en bas)  
Plan (état actuel)

**Le plan.** — La construction forme un carré de 8 m. 70 de côté hors œuvre, dans lequel s'inscrit une salle, également carrée, percée d'une baie sur chacune de ses faces : une coupole couvrait ce local, dont un tombeau, aujourd'hui disparu, occupait le centre.

**La construction.** — Elle procède du même système mixte qui a déjà été signalé : pierre et brique, la première ayant servi à bâtir les parois de

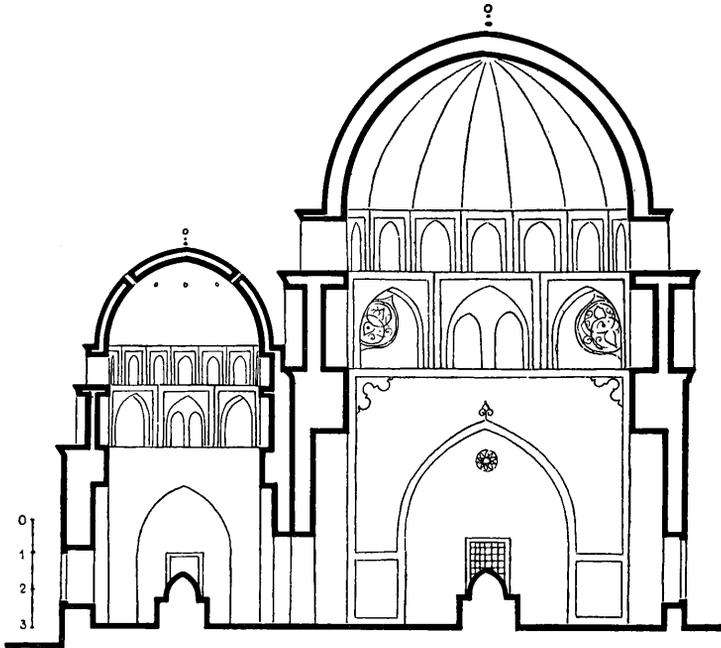


Fig. 12. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH ET DE BAHRÂM-CHÂH : Coupe schématique.

la salle funéraire, la seconde constituant les deux tambours et la calotte de la coupole.

Comme dans les édifices précédents, les assises de pierre sont réglées sur deux hauteurs : grand appareil (44 cm.) pour la base du mur et les chaînes d'angles, petit appareil (25 cm.) pour la partie haute du mur (pl. XI, 2).

Le grand appareil est taillé d'une façon très particulière, qu'on retrouve dans de nombreux monuments de Damas : le parement de chaque bloc ayant été fait à la boucharde, les bords seuls en ont ensuite été dressés au ciseau sur une largeur de quelques centimètres, pour permettre un appareillage précis : le centre de la pierre, laissé tel quel, offrant une surface piquetée.

Un enduit de plâtre habille entièrement l'intérieur du monument ; son existence sur les parois extérieures est plus incertaine : il est possible que seules les parties construites en brique aient été enduites.

Le système de la coupole est aujourd'hui incomplet ; ses restes montrent du moins qu'il ne s'écartait en aucune sorte de celui qu'on relève dans l'immense majorité des monuments ayyoubides de Damas : le passage du carré au cercle par l'intermédiaire de deux zones polygonales superposées. Quatre niches voûtées en cul-de-four, posées à 45° sur les angles de la salle<sup>58</sup>, créent une zone octogonale qui constitue un premier tambour<sup>59</sup> ; sur celui-ci est assis un second tambour à seize côtés, moins haut que le premier, d'où l'on passe sans difficulté au plan circulaire. Quatre grands arcs ménagés dans les parois de la salle à couvrir reportent sur les angles de la construction le poids des tambours et de la calotte. Ce système, très simple dans son principe et très heureux dans son effet, est le procédé normalement employé à Damas (et à Damas seulement) aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles pour construire les coupoles : le rapport des deux zones polygonales entre elles varie peu<sup>60</sup>, seul leur décor change.

**Le décor.** — L'extérieur de l'édifice est de la plus grande simplicité : on n'y relève point d'autres motifs proprement ornementaux qu'une clé de pierre noire<sup>61</sup> à l'arc de décharge de la porte d'entrée (fig. 13), la table à

(58) Sur ces niches, cf. *supra*, p. 5 et 11.

(59) Ce premier tambour octogonal est seul conservé ici. On notera comme une singularité que son parement extérieur est à l'aplomb de l'arête de la moulure qui couronne le cube de base, donc en encorbellement sur le nu des parois.

(60) La coupe schématique présentée ici pour montrer l'ordonnance de l'architecture et la répartition du décor ne donne pas les hauteurs exactes : on trouvera dans les notices suivantes des relevés précis qui permettront l'étude des proportions.

(61) Cette bande de pierre noire n'est qu'un placage dissimulant le joint médiant : ses bords sont en effet verticaux, au lieu d'irradier du centre de l'arc de décharge, comme dans le cas où la pierre jouerait un rôle effectif dans l'appareillage.

queues-d'aronde qui encadre l'inscription, et un décor lobé, modelé dans l'enduit sur les faces obliques du tambour inférieur (pl. XI).

Toute la valeur esthétique de la construction réside dans un effet de plastique monumentale qui dépend du procédé de construction de la coupole.

Tout d'abord, le cube de base se dégradant progressivement vers la demi-sphère de la calotte par l'intermédiaire des deux zones polygonales, on évite l'opposition brutale de volumes simples présentée par tant d'autres combinaisons. En même temps, il y a correspondance exacte entre l'aspect extérieur et la disposition intérieure. Les deux zones polygonales forment une transition heureuse, et accusent aussi, de la façon la plus franche, le procédé de construction : solution satisfaisante à la fois pour l'œil et pour l'esprit.

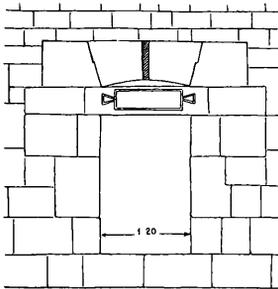


Fig. 13. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH : La porte d'entrée.

D'autre part, les deux zones polygonales<sup>62</sup> sont pourvues de petites baies qui constituent un véritable décor architectural à la fois par leur aspect et leur répartition. Dans la zone octogonale, elles occupent, géminées, les faces du tambour placées entre les niches ; ces dernières n'apparaissent pas sur la paroi extérieure, un défoncement occupant la face du tambour qui leur correspond. Dans la zone supérieure, les baies sont percées dans le tambour suivant les deux axes et les deux diagonales de la salle ; les autres faces sont occupées, extérieurement et intérieurement, par de petites niches. Chacun de ces défoncements est couronné d'un petit arc.

A l'intérieur, l'effet obtenu par cette ordonnance architecturale était complété par un ensemble décoratif exécuté sur l'enduit suivant deux procédés : le modelage et la peinture.

Le décor modelé est réparti d'une façon telle qu'il met en valeur, en les

(62) Bien qu'un seul tambour du monument soit conservé, on expose ici toutes les considérations générales, valables pour toutes les coupôles de ce type. Par la suite, pour éviter des redites, on ne signalera plus que les particularités des coupôles ainsi construites.

soulignant, les grandes lignes de l'architecture (fig. 12) : des bandeaux plats, en faible saillie sur le nu du mur, encadrent complètement chaque paroi et suivent l'arête des arcs qui portent la coupole : un décrochement de ces bandeaux forme, à hauteur d'appui, une bande horizontale tout autour de la salle. Des combinaisons géométriques très simples, formant pan coupé, meublent les angles supérieurs du cadre (fig. 14) ; du sommet des arcs jaillissent de beaux fleurons complexes, taillés dans le plâtre (fig. 15) ; un



Fig. 15

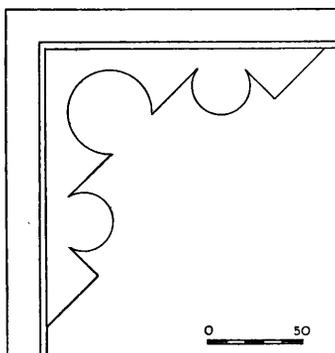


Fig. 14



Fig. 16.

TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH · Détails du revêtement de plâtre.

disque en relief, chargé de polygones étoilés, et taillé lui aussi dans le plâtre, marque le centre de chaque tympan (fig. 16). Chaque face du tambour est encadrée du même bandeau plat que les parois.

Le décor peint, du moins dans l'état actuel des lieux, ne se rencontre que dans les niches d'angles du tambour : chacune d'elles comportait autrefois un grand médaillon d'entrelacs floraux, tracé en bleu de cobalt sur le fond blanc de l'enduit. Comme au tombeau de Şafwat al-Molk, ce décor tirait de sa répartition stricte et de l'intensité de la couleur, à laquelle le fond blanc de l'enduit conférait un éclat remarquable, la majeure partie de son effet.

Les ornements des niches Nord étaient seuls conservés<sup>63</sup> : ils offraient

(63) Étant donné l'état de mutilation de ces panneaux décoratifs, il n'a pas été possible de reproduire tels quels les calques que nous en avons exécutés : ils n'auraient donné qu'un



Fig. 17. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH Médailon peint dans une trompe.

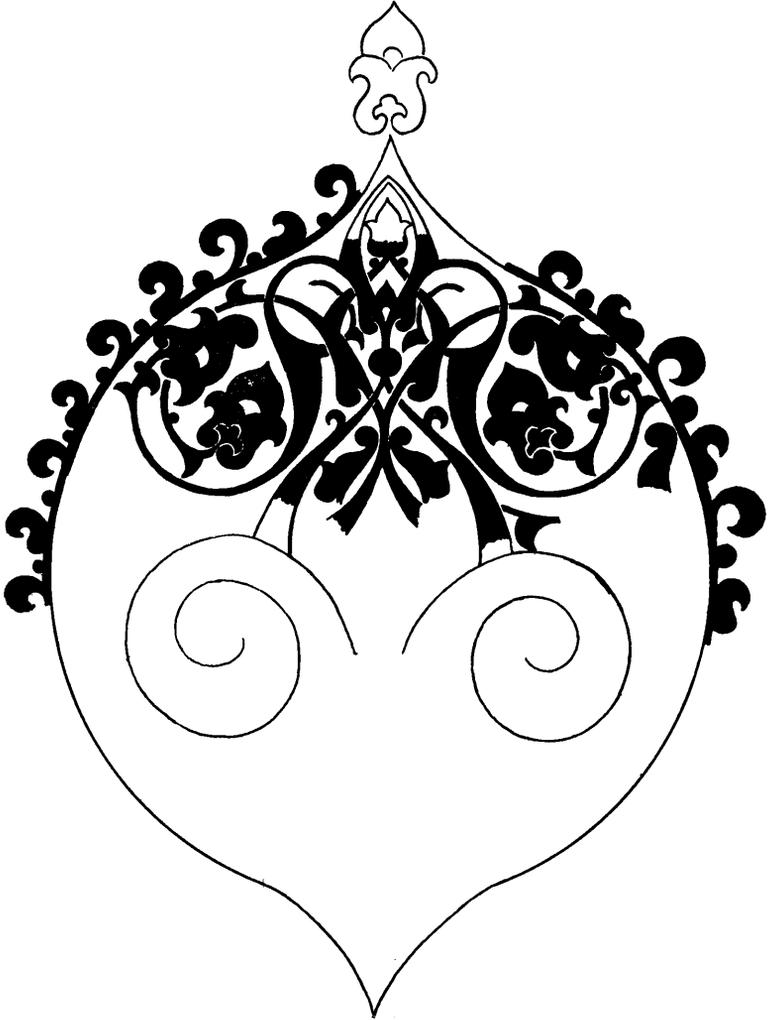


Fig. 18. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH : Médailion peint dans une trompe.

tous deux l'aspect d'un médaillon qu'enveloppait une bordure, circulaire sur la plus grande partie de son développement mais s'amortissant en pointes selon l'axe vertical ; à l'intérieur, des tiges chargées de fleurons et de feuilles s'enroulaient en spirales disposées symétriquement de part et d'autre de l'axe. Dans l'un des médaillons, un entrelacs géométrique curviligne très simple se posait sur l'entrelacs floral, qui couvrait le champ sans respecter le compartimentage créé par ces rubans géométriques : simple superposition de deux genres de décor sans lien organique, dont bien des

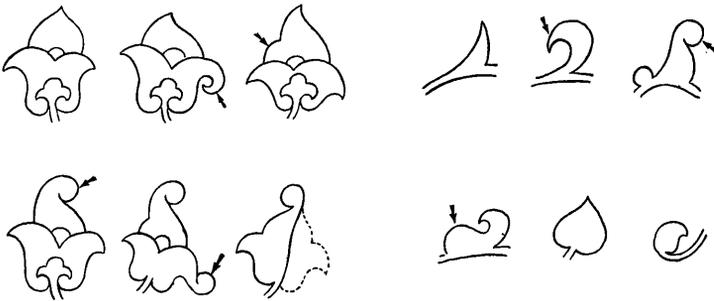


Fig. 19. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH : Fleurons et feuilles des médaillons peints (la flèche indique, dans chaque cas, la modification apportée au type initial).

œuvres du même temps apportent d'autres exemples. L'autre médaillon, au décor purement floral, est remarquable par la fréquence des motifs en forme de trèfle. Dans l'un comme dans l'autre, les fleurons et les feuilles sont peu variés, se ramenant en définitive à un seul type qui se reproduit avec quelques variantes (fig. 19).

**Identification et date.** — Une inscription qui surmonte la porte d'entrée indique que c'est là le tombeau d'al-Malik al-Manşôûr Mo'izz ad-Din Farroukh-Châh, fils de Châhâncâh, prince ayyoubide connu : seigneur de Baalbekk et gouverneur de Damas au nom de son oncle Saladin, il joua un rôle dans la lutte contre les Croisés<sup>64</sup>. C'est à sa mère qu'est due la cons-

dessin incohérent. J'ai dû procéder à de nombreuses restitutions auxquelles le système rigoureux de l'ornement enlevait tout caractère arbitraire.

(64) V. H. Cr. Or., indices.

truction, qui suivit vraisemblablement de très près la mort du personnage fixée par le texte épigraphique en 30 Djoumada I 579 = 20 septembre 1183<sup>65</sup>.

Les textes historiques nous apprennent en outre que l'édifice abritait une madrasa affectée à l'école hanéfite<sup>66</sup>.

**Caractères et particularités.** — C'est dans cette dernière indication que réside, je crois, la particularité la plus remarquable du monument, car il est bien évident, à l'examen du tombeau lui-même et de ses alentours, qu'il n'a jamais comporté d'autres bâtiments que la salle à coupole qu'on vient de décrire : il faut donc admettre que l'enseignement était donné sous cette coupole, dans le local même qui abritait la pierre tombale. La madrasa citée par les sources n'est donc pas un immeuble spécialisé, construit aux fins d'enseignement, mais seulement *une institution* n'ayant pas d'autre abri que le tombeau du fondateur<sup>67</sup> ; ce qui la constitue, c'est essentiellement un wakf dont le revenu servait à rétribuer un professeur, autour duquel quelques disciples venaient se grouper dans un coin de la salle funéraire.

Après ce qu'on a dit plus haut, il n'est pas nécessaire de revenir sur les caractères de la construction, conformes en tous points à l'usage du XII<sup>e</sup> siècle, mais on voudrait rappeler l'intérêt qui s'attache au système de la coupole. La composition en apparaît à l'examen comme extrêmement savante. Très simple dans son principe, le procédé adopté n'offre pas seulement sur les autres l'avantage d'adoucir la silhouette de l'édifice grâce à l'introduction de deux zones polygonales et un jeu de proportions adroitement calculées. Il atteint aussi, grâce à la déclivité inégale des diverses faces des tambours, grâce à la répartition des baies qui crée une alternance régulière de pleins et de vides, grâce à la multiplication des niches qui accrochent des ombres, grâce au profil des défoncements qui répète sur une échelle toujours plus réduite les formes architecturales essentielles mises

(65) Les historiens le placent en 578 (= 1182-3) : je donne naturellement la préférence à la date donnée par l'inscription (*Répertoire*, n° 3381), document de première main.

(66) *Description*, septembre-octobre 1894, 272.

(67) De là peut-être l'indication discordante d'un auteur (AL-ASADI, dans *Description*, septembre-octobre 1894, 314, n. 137) selon lequel le tombeau et la madrasa de Farroukh-Châh auraient constitué deux édifices voisins, mais distincts. Cf. *contra* : *Description*, septembre-octobre 1894, 272, 393 et 460, n. 76 et ci-dessous p. 39 .

en œuvre, grâce enfin — et surtout — à la résolution avec laquelle l'accent y est mis sur le rôle constructif de chaque élément, un effet monumental indéniable, en dépit des dimensions très modestes du bâtiment.

Cette formule n'est, à tout prendre, qu'un développement de la coupole mésopotamienne sur niches d'angles et tambour octogonal, mais un développement très remarquable dans le sens du perfectionnement. Serait-ce une trouvaille proprement syrienne ? Je ne saurais l'affirmer : je n'ai point souvenir de l'avoir vue signalée dans l'architecture des pays avoisinants<sup>68</sup>, mais il sera sans doute plus sage d'attendre, pour risquer une conclusion, que des inventaires plus systématiques nous aient fourni assez de points de comparaison. En tout cas, en Syrie même, cette formule n'est employée qu'à Damas et dans sa région<sup>69</sup>, et elle s'y maintient avec une stabilité remarquable jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le décor peint appellerait sans doute bien des observations : on aimerait rechercher l'origine du type d'entrelacs qui orne les niches, et celle de ses fleurons caractéristiques. Mais nous ne croyons pas l'heure favorable à de telles études : au moment où l'on écrit ces lignes, des trouvailles heureuses<sup>70</sup> sont en voie de bouleverser nos connaissances traditionnelles sur l'art musulman des trois premiers siècles de l'Hégire ; si bien qu'il nous paraît superflu de construire là-dessus des théories dont le destin serait de se trouver périmées dès l'instant de leur publication.

C'est pourquoi on se bornera à souligner les affinités étroites que présentent entre eux, malgré leur composition différente, les deux médaillons conservés du décor peint. Ces affinités portent moins sur l'identité de forme du champ — dépendant d'un parti décoratif d'ensemble dont ces médaillons ne sont que des éléments — que sur le tracé de l'entrelacs, qui le ramène à

(68) Pour d'autres exemples de coupoles sur deux tambours, à huit et seize côtés, *mais dépourvus de l'ordonnance régulière de baies et de niches* des coupoles syriennes, v. SARRE et HERZFELD, *op. cit.*, t. II, 234 (Mossoul : Chaïkh ach-Chatî), et G. BELL, *Amurah to Amurath*, fig. 118 (Wâné).

(69) Je n'en connais pas *un seul* exemple en Syrie du Nord, où l'on emploie d'autres procédés. Cf. *Rev. Arts Asiat.*, 1934, 38.

(70) Fouilles du palais d'Al-Walîd à Khirbet el-Minyé (*ZDPV*, LIX, 1936 ; 214 sv.-A.-M. SCHNEIDER et O. PUTTRICH-REIGNARD, *Ein frühislamischer Bau am See Genesareth*, Cologne, 1938), du bâtiment omeyyade de Khirbet el-Mefdjer (*Quart. of Department of Antiquities of Palestine*, V, 1936, 132 sv.) et surtout du palais de Hichâm à Qaṣr el-Hâir (*C. R. AC. I. B. L.*, 1937, 134-139) ; étude des bois sculptés de Tekrit dans *Ars islamica*, IV (1937), 293 sv.

des spirales régulières, sur la distribution des masses, qui vise à l'équilibre entre les pleins et les vides, et sur le type des fleurons et des feuilles : toutes particularités qu'on retrouvera sans modifications appréciables dans le décor des monuments ayyoubides de Damas<sup>71</sup>. On y retrouverait même les motifs globulaires qui chargent les tiges et les palmettes, schématisation — rendue nécessaire par le moyen d'expression de l'artiste, — des vrilles si fréquentes dans la sculpture sur pierre et sur bois du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle.

On notera encore deux faits dont il n'est pas possible aujourd'hui de tirer des conclusions offrant une valeur générale, mais qui prendront sans doute quelque intérêt lorsqu'on pourra introduire une classification rationnelle dans l'ornement oriental du Moyen-Age. L'un des panneaux est composé exclusivement d'entrelacs floraux distribués suivant une composition dont la fig. 20 montre les lignes essentielles : on voit que les spirales et les feuilles qu'elles projettent, et qui forment à leur tour de nouvelles spirales, s'ordonnent de part et d'autre de l'axe de manière à former une série de *figures tréflées*. Ce parti est extrêmement fréquent dans le décor des

monuments ayyoubides de Damas où il arrive même parfois, par sa seule répétition suivant un axe vertical, à constituer en soi toute la combinaison ornementale<sup>72</sup>. L'autre panneau comporte un *feston géométrique superposé à l'entrelacs floral*, composition insolite à Damas, mais au contraire assez largement usitée à Alep pour caractériser à première vue la production artistique de cette dernière ville<sup>73</sup>. — Observons enfin, pour en finir avec ces peintures, que les médaillons qui les enferment ne sont pas isolés dans le

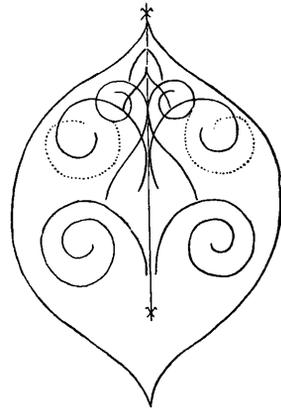


Fig. 20. — TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH : Schéma de l'entrelacs d'un médaillon peint.

(71) Cf. *Rev. Arts Asiat.*, 1930, 170 sv.

(72) Cf. *Rev. Arts Asiat.*, 1930, 170 et les fig. ; *Monuments*, fig. 17, 18 et pl. II. Ici même, les fleurons sculptés qui marquent le sommet des arcs, sont ainsi composés (fig. 15).

(73) Cf. *Syria*, 1928, 228 (fig. 2) et 325 ; *Rev. des Arts Asiat.*, 1934, 39 (fig. 11).

répertoire de formes de la Syrie ayyoubide : Damas et Alep fournissent<sup>74</sup> des exemples comparables<sup>74</sup>.

Quant au décor de lobes qui orne les faces obliques du tambour, il faudrait, a-t-on dit, en chercher l'origine en Mésopotamie<sup>75</sup>.

### (B) LE TOMBEAU DE BAHRÂM-CHÂH

**Le plan.** — Identique à celui du grand tombeau, mais de dimensions moindres (6<sup>m</sup>,50 de côté hors œuvre).

La tombe (fig. 21), en pierre de taille, est conservée au centre du local.

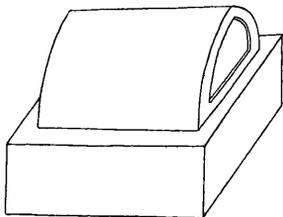


Fig. 21. — TOMBEAU DE BAHRÂM-CHÂH .  
La tombe.

**La construction.** — Même système mixte que dans le grand tombeau, mais ici la pierre est débitée en blocs d'une hauteur uniforme, plus considérable<sup>76</sup>, et ne présente pas la taille à la boucharde qui a été signalée plus haut.

Même procédé de construction de la coupole, dont la calotte est ici percée d'une série de trous circulaires, disposés sur un même plan horizontal et obtenus par l'insertion de tuyaux de poterie dans la maçonnerie de briques.

**Le décor.** — Pas d'autre décor que des bandeaux encadrant les faces des deux zones polygonales, à l'intérieur, et des conques d'un type particulier ornant, à l'extérieur, les niches du second tambour.

**Identification et date.** — Les deux cadres ménagés à chaque extrémité de la pierre tombale pour recevoir l'épithaphe sont demeurés vierges ; il n'existe pas davantage d'inscription sur les linteaux des fenêtres.

C'est à une particularité du plan que l'on doit de pouvoir proposer

(74) Pour Alep, cf. *Syria*, 1928, 231 (fig. 6) et 232 (fig. 7). Pour Damas, peintures de la Badriya.

(75) Cf. *suprà*, p. 12 .

(76) J'ai omis de la noter : par comparaison avec certaines hauteurs d'assises relevées sur le grand mausolée, je l'évalue, d'après la photographie à  $\pm 40$  cm.

une attribution du monument. Il a été, on l'a dit, accolé au tombeau de Farroukh-Châh, et ceci d'une façon telle qu'il ne possède pas d'entrée particulière, mais est accessible seulement par le bâtiment préexistant auquel on l'a juxtaposé. Cette particularité semble établir qu'il existe entre les deux édifices un rapport que leur caractère de monuments funéraires incite à rechercher dans un lien de parenté entre les personnages dont ils abritent les sépultures.

De fait, les textes<sup>77</sup> placent « à côté de la madrasa Farroukh-Châhiya » le tombeau d'al-Malik al-Amdjad Bahrâm-Châh, fils de Farroukh-Châh et prince de Baalbekk, assassiné à Damas en 627 = 1229-30<sup>78</sup>. Selon d'autres indications<sup>79</sup>, ce personnage « fut enterré dans la madrasa de son père » ou « dans sa madrasa, sise à côté de celle de son père ». Ces renseignements s'accordent avec ceux que fournit l'étude du plan et avec l'indice chronologique qu'apporte le caractère de l'appareillage ; on peut reconnaître à coup sûr dans ce monument anonyme le tombeau de Bahrâm-Châh ; la date de sa construction dut suivre de près celle de la mort du prince (1229-1230).

**Caractères et particularités.** — Comme dans l'édifice précédent, on notera l'absence de tout local spécialisé pour l'enseignement : la qualité de madrasa du monument n'est cependant pas douteuse, puisque nous connaissons la liste des professeurs qui y enseignèrent<sup>80</sup>.

Il est peu d'indications à tirer d'une construction offrant un tel caractère de simplicité et se ramenant aussi exactement au type de coupole qu'on a étudié plus haut et dont on a déjà dit comment il pouvait effectivement constituer une madrasa. Son intérêt particulier réside presque tout entier dans sa juxtaposition à un édifice du XII<sup>e</sup> siècle, qui met bien en évidence l'évolution subie par la taille de la pierre et les procédés d'appareillage entre les dates respectives des deux bâtiments (pl. XI).

Il faut cependant signaler un détail, important parce que significatif : le décor des niches sur la paroi extérieure du second tambour (fig. 22). Dans leur partie inférieure, ces niches sont de section rectangulaire, mais leur

(77) *Description*, mai-juin, 1894, 392 et 460, n. 76 ; septembre-octobre 1894, 272.

(78) Sa biographie dans *Enc. Islam*, s. v.

(79) *Description*, mai-juin, 1894, 393 et 460.

(80) *Description*, mai-juin 1894, 392.

partie haute est formée d'une conque à cinq cannelures modelée en mortier et placée en porte-à-faux sur le fond de la niche : c'est encore là une forme mésopotamienne, dont le domaine s'étend, avec le rayonnement des influences orientales, jusqu'à la Tunisie et la Sicile<sup>81</sup>.



Fig. 22  
TOMBEAU  
DE BAHRÂM-  
CHÂH : Niches  
du tambour  
supérieur  
(croquis)

Un autre détail pose un petit problème dont je ne saurais proposer actuellement la solution. On a dit que la coupole était percée d'une série de petits trous circulaires : quel est le rôle de ces ouvertures ? A première vue, elles paraissent destinées à apporter au local un supplément de lumière<sup>82</sup>, mais les orifices en sont d'un diamètre si faible ( $\pm 10$  cm.) qu'il est incompatible avec une telle fonction. Est-ce là un organe de ventilation ? Il paraîtrait superfléatoire. Faut-il admettre que ces ouvertures sont en rapport avec la répugnance que marque l'Islam orthodoxe pour l'installation d'un toit au-dessus des tombes, que ce serait là un subterfuge destiné à tourner une interdiction traditionnelle ? Cette interprétation ne va pas sans soulever de nouvelles difficultés, et je ne la propose ici que comme une solution désespérée, sur la valeur de laquelle de nouvelles observations apporteront peut-être un jour quelque lumière.

J. SAUVAGET.

(81) G. MARÇAIS, *Manuel*, t. I, 32, 34, 148 et 184, et les références. Cf. *Der Islam*, V, 358sv.; G. BELL, *Palace and Mosque at Ukhaidir*, pl. XXVI; LI, 2; XCI, 1; H. TERRASSE, *op. cit.*, pl. III, à gauche.

(82) A l'origine, l'éclairage n'était assuré que par les trois fenêtres ménagées dans les murs de la salle : les baies du tambour étaient fermées, comme le montre l'exemple de bien d'autres monuments, par des vitraux multicolores qui les empêchaient de jouer un rôle effectif dans l'éclairage de la salle.

## LA MADRASA DJAHÂRKASIYA

*Damaskus* : DN. VI, e.

*Monuments* : n° 91.

Seules, les façades Sud et Est du monument, le long desquelles se développent des rues, sont dégagées : des habitations sont appliquées contre ses autres faces, en interdisant dans leur plus grande partie l'accès et l'étude.

**Le plan** (fig. 23). — L'édifice se compose de plusieurs locaux, accolés l'un à l'autre suivant un axe de direction Est-Ouest : deux salles funéraires à

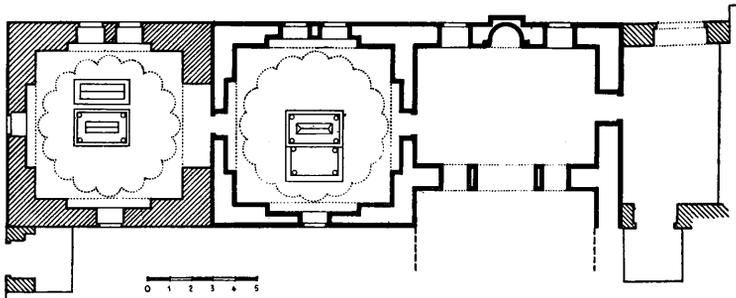


Fig. 23. — MADRASA DJAHÂRKASIYA : Plan (état actuel)

coupole et une petite salle de prière, auxquelles il faut ajouter des vestiges inexpressifs d'autres constructions aujourd'hui disparues.

Cet ensemble n'a pas été élevé d'un seul jet. Des solutions de continuité dans les maçonneries indiquent un écart chronologique entre ses différentes parties ; l'étude du plan, d'autre part, fixe l'âge relatif des différentes constructions.

A) *Le bâtiment primitif.* — A la période la plus ancienne appartiennent, dans l'état actuel des lieux, la salle de prière et la coupole qui lui est attenante en direction de l'Est. A ces deux locaux s'adjoignaient certainement autrefois des dépendances, aliénées au profit des constructions parasites dans lesquelles le monument est engagé. L'existence d'une salle de prière implique en effet celle d'une cour enfermant un bassin destiné aux ablutions rituelles ; d'autre part, l'ordonnance qui a été donnée au mur Nord de cet oratoire montre que, loin de se suffire à lui-même, il ouvrait sur un ensemble de bâtiments. S'il est impossible, faute d'indices, de restituer le plan de ceux-ci, il est clair du moins qu'ils ne débordaient pas sur la face Nord de la salle à coupole car celle-ci, heureusement accessible, ne montre aucune trace d'arrachements de murs.

On est ainsi amené à attribuer au monument primitif un plan inorganique, formé par la juxtaposition pure et simple de deux corps de bâtiment de profondeur inégale : une petite mosquée précédée d'une cour, et une salle à coupole attenante à l'oratoire.

B) *Les adjonctions.* — L'élément essentiel en est, dans l'état actuel des lieux, une seconde salle à coupole plaquée contre la première. Des autres bâtiments, il ne reste que des portes dont il est difficile de tirer beaucoup de renseignements : tout au plus leur distribution semble-t-elle provenir d'un agrandissement apporté à la construction primitive par l'édification d'annexes contre la face Ouest de la salle de prière et la face Nord des deux salles funéraires à coupole.

**La construction.** — Elle est en tous points conforme aux procédés décrits à propos des monuments précédents : chaînes d'angles et claveaux des arcs en moyen appareil<sup>83</sup>, le reste de la maçonnerie en blocs de petit calibre. Coupoles côtelées<sup>84</sup> sur deux tambours, du type déjà décrit, en brique. Intérieur enduit de plâtre. Linteaux de bois aux baies ménagées dans le mur Nord de la salle de prière ; cette dernière couverte par un toit<sup>85</sup>.

(83) On n'y relève pas de pierres traitées à la boucharde.

(84) Les calottes sont effronnées, mais les vestiges conservés en sont suffisants pour assurer ce point important.

(85) Soit un toit en terrasse, selon la disposition actuelle, soit un toit à deux pentes (Cf. *supra*, p. 19).

Je signalerai encore, comme un détail dont je ne puis ni fournir une explication ni garantir l'ancienneté, que les joints de la maçonnerie de pierre sont recouverts par places d'un bourrelet de ciment (pl. XII, 1) en saillie sur la paroi<sup>86</sup>.

**Le décor.** — Comme le mausolée de Farroukh-Châh décrit ci-dessus, l'extérieur de l'édifice doit son caractère à sa grande simplicité (pl. X, 2), et au jeu de volumes que crée le mode de construction des coupoles, et qu'accentuaient encore les côtes dont étaient pourvues les calottes. Dans cet effet de plastique monumentale, quelques discrets détails décoratifs seule-

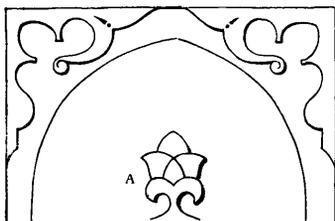


Fig. 24. — Ecoinçons des niches du tambour inférieur, et fleurons (A) au sommet des arcs.



Fig. 25. — Restes de vitraux.

MADRASA DJAHÂRKASIYA : Détails (croquis).

ment trouvent place : niches à conque des tambours supérieurs (pl. X, 2 et XII, 1), inscriptions des linteaux de la coupole Ouest, tables à queues-d'aronde (demeurées anépigraphes) et pierre moulurée antique remployée dans la coupole Est. La grande baie adjointe à l'extrémité occidentale de la façade est un arc brisé outrepassé.

A l'intérieur, l'enduit de plâtre a reçu par places un décor modelé : des lobes (fig. 24) dans les écoinçons des tambours inférieurs<sup>87</sup>, et des fleurons (fig. 24, A) au sommet des arcs portant la coupole. A chaque angle des salles à coupole, un bloc de pierre en saillie dissimule aux regards la partie du fond de la niche d'angle qui dessine un encorbellement : ces blocs

(86) Même particularité à la Citadelle de Damas : *Syria*, 1930, 65.

(87) Décor comparables à la citadelle de Damas : cf. *Syria*, 1930, 85, fig. 18 ; pl. XXXVI, et p. 219, fig. 23. Cf. *supra*, p. 31 et fig. 14 .

de pierre ont reçu un décor d'alvéoles rudimentaires que l'accumulation des enduits laisse mal discerner. Les fenêtres des tambours étaient autrefois closes par des vitraux, formés de plaques de verre diversement colorées serties dans une dalle de plâtre ajourée : il n'en reste plus que des éléments de bordures (fig. 25). Les tombeaux, dont l'effet décoratif est remarquable (pl. XII, 3), seront décrits plus loin.

Dans la salle de prière, les linteaux de poutres des trois baies du mur Nord étaient cachés par un revêtement de panneaux de bois sculpté, encastrés dans des baguettes moulurées qui composaient un entrelacs géométrique élémentaire : ce cadre mouluré subsiste seul aujourd'hui. Deux chapiteaux d'une facture sommaire, souvenir lointain des acanthes corinthiennes, couronnent les deux colonnettes d'angle du mihrab (pl. XII, 2).

**Identification.** — Une inscription<sup>88</sup> qui se répète deux fois sur les linteaux des fenêtres Sud de la coupole Ouest indique que cette dernière abrite le tombeau de l'émir Fakhr ad-Din Djahârkas, commandant des mamelouks de Saladin, qui joua un rôle de premier plan dans les événements politiques dont la Syrie fut le théâtre à la mort de ce souverain, et qui mourut le 20 Radjab 608 = 29 décembre 1211<sup>89</sup>.

Les sources historiques apportent un heureux complément d'information : elles apprennent en effet que ce monument funéraire était une madrasa — hanéfite et chafeïte selon les uns, hanéfite seulement selon d'autres — construite après la mort de Djahârkas par son mamelouk Khotlobâ, qui fut enterré avec son maître, après avoir rempli auprès du fils de celui-ci le rôle d'un régent<sup>90</sup>.

(88) *Description*, septembre-octobre 1894, p. 300, n. 32.

(89) Sa biographie dans IBN KHALLIKÂN, trad. de SLANE, t. I, 347. Cf. *H. Cr. Or. indices*.

(90) *Description*, septembre-octobre 1894, 249-251. Les indications topographiques sont exactes : « au bout du Souk, de l'autre côté du Nahr Yazid, auprès de la Grande Mosquée Nouvelle (pour la situation de cette dernière, *Damaskus*, DN, VI, c, *Monuments*, n° 88). Son emplacement est très connu ». C'est évidemment de ce monument, et non comme on le croit communément, d'une prétendue colonie de Tcherkesses, que tire son appellation la partie centrale de l'agglomération d'eş-Şâlhiyé : ech-Charkasiyé. D'autres quartiers de Damas sont de même connus sous le nom de leur édifice le plus remarquable (Qaimariyé, Derwichiyé, Sinâniyé).

Ces renseignements ne jettent point par eux-mêmes toute la clarté requise sur l'histoire du monument : ils n'apportent la solution de ce problème que par une voie indirecte, en rendant possible l'identification des pierres tombales abritées par les coupoles.

**Les tombes.** — On en compte quatre : deux par salle funéraire. Toutes sont de dimensions notables, en grandes pierres de taille dressées et appareillées avec soin. Elles reproduisent toutes, avec quelques variantes dans les formes et les proportions, mais toujours avec sobriété, un même modèle : une caisse rectangulaire posée sur un socle, à laquelle viennent s'adjoindre, dans la plupart des cas des bobéchons d'angles et un couvercle. On reconnaît là, copié en pierre, le type usuel du cénotaphe, habituellement exécuté en bois<sup>91</sup>. On notera la fantaisie charmante apportée dans le traitement des bobéchons (fig. 27), dont les aspects divers se ramènent en définitive à un type unique, réduction pleine d'esprit d'une grande forme architecturale : la coupole côtelée sur tambour octogonal ou sur double tambour<sup>92</sup>.

Toutes ces tombes sont demeurées anépigraphes et c'est à leur nudité austère, qui met en relief la qualité de la matière et la perfection de la technique, que ces cubes de pierre doivent de produire un effet aussi saisissant.

Nous connaissons par les sources deux des personnages ensevelis dans ce monument : Djahârkas et son mamelouk Khoṭlobâ.

La tombe du premier est évidemment, en vertu d'une règle à laquelle on ne voit pas d'exception, celle qui se dresse au centre de la coupole dont les fenêtres portent l'inscription donnant le nom de l'émir (coupole Ouest).

L'identification de la tombe de Khoṭlobâ me paraît assurée par les considérations suivantes. Des quatre cénotaphes, trois sont à peu de chose près semblables entre eux (dimensions égales, caractère monumental, bobéchons). Le quatrième est beaucoup plus bas et plus simple. Cette différence dans l'échelle et la magnificence des tombes me paraît en rapport avec une différence dans le rang social de leurs occupants : les plus belles,

(91) Cf. *Syria*, 1928, pl. LXXII, 2 et LXXIII ; *Rev. Arts Asiat.*, 1930, p. 168.

(92) Par suite d'une erreur, les bobéchons de l'une des tombes (fig. 26 à droite) ont été figurés tous semblables : ils appartiennent en réalité à deux types distincts, alternant (pl. XII, 3, à droite, et fig. 27, à gauche).

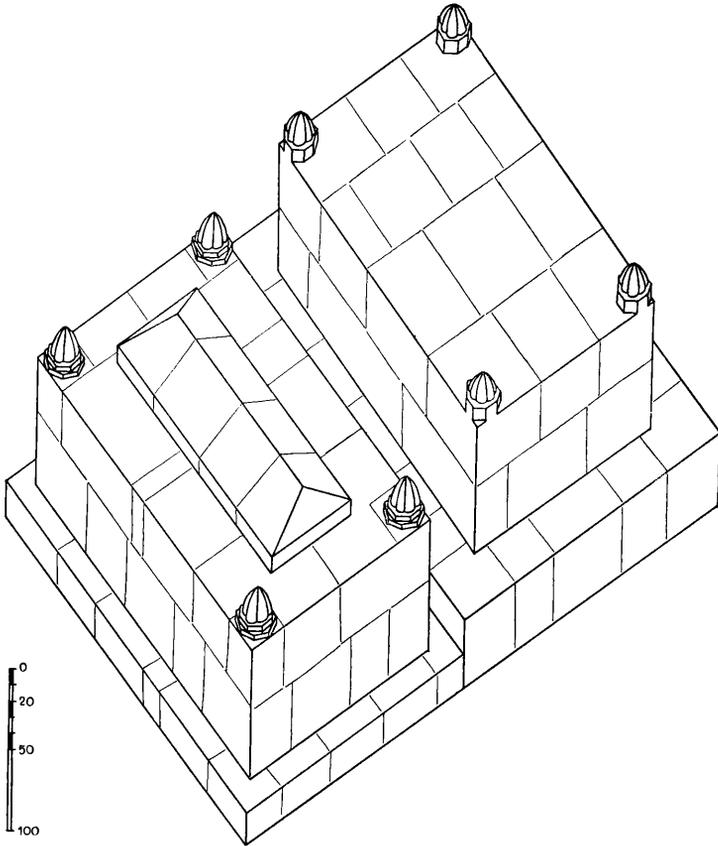


Fig. 26. — MADRASA DJAHÂRKASIYA : Les tombes de la coupole Ouest.

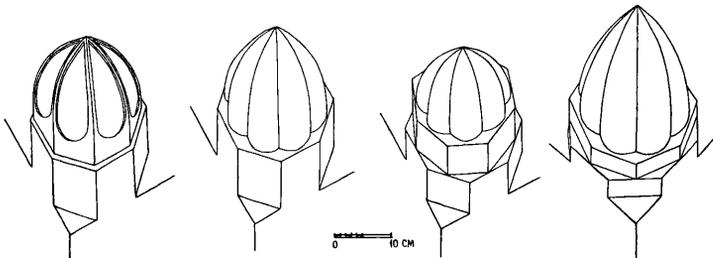


Fig. 27. — MADRASA DJAHÂRKASIYA : Détail des bobèches des tombes.

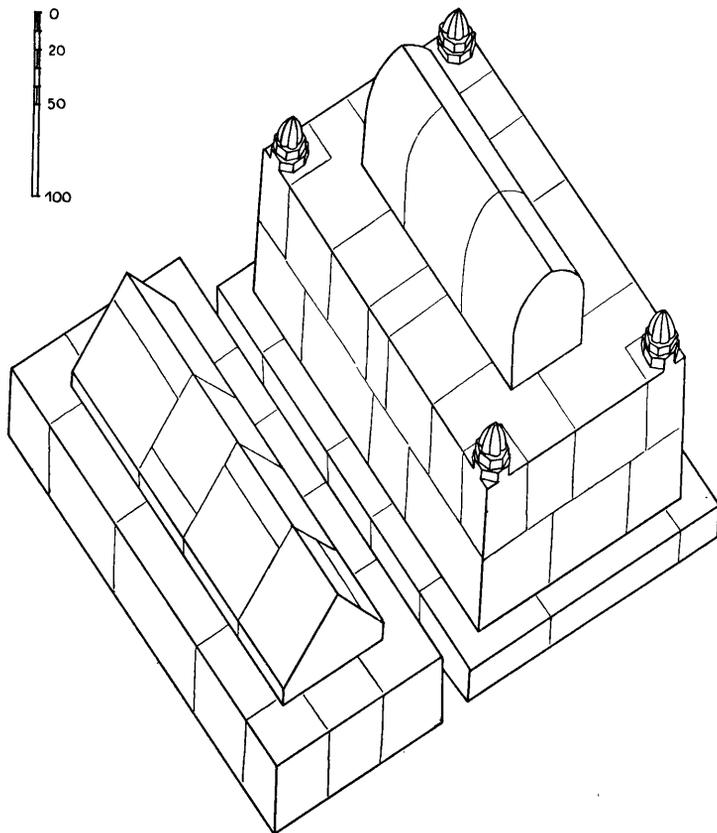


Fig. 28. — MADRASA DJAHÂRKASIYA Les tombes de la coupole Est.

celles qui sont pourvues de bobéchos, seraient des sépultures d'émirs (rang social indiqué par les caractères de la tombe de Djahârkas), la plus humble celle de Khotlobâ, auquel sa qualité de mamelouk — donc d'esclave ou d'affranchi — interdisait de reposer dans le tombeau familial sous un monument semblable à ceux de ses maîtres. Le type même de la pierre tombale que nous lui attribuons semble un indice favorable à notre hypothèse

car il connaît une vogue toute particulière à la date que les sources assignent à la mort de Khoṭlobâ (635 = 1237-38). — Les deux autres défunts, sur lesquels les renseignements nous manquent, ne seraient autres que les fils de Djahârkas, ensevelis l'un à côté de son père (coupole Ouest, tombe Sud : fig. 26, en haut)<sup>93</sup>, le second dans une salle à coupole construite spécialement contre le mausolée paternel<sup>94</sup>.

**Histoire et date du monument.** — On possède désormais tous les éléments nécessaires pour suivre l'évolution de l'édifice, que l'on peut arrêter de la façon suivante :

apr. 608 = 1211 : construction par Khoṭlobâ de la madrasa funéraire de Djahârkas (coupole Ouest et masjid attenant).

? ensevelissement d'un fils de Djahârkas à côté de son père.

av. 635 = 1237 : construction, contre la madrasa précédente, du monument funéraire (coupole Est et annexes) d'un second fils de Djahârkas<sup>95</sup>.

635 = 1237 : ensevelissement de Khoṭlobâ dans ce monument.

**Caractères et particularités.** — Le monument funéraire de Djahârkas se compose, on l'a vu, d'une salle à coupole juxtaposée à une petite mosquée. Un tel plan n'est pas isolé : c'est aussi en particulier celui de la Roukniya hors-les-murs (621 = 1224)<sup>96</sup>.

L'agencement des deux parties de la construction diffère ici et là, parce qu'il a été commandé par la position du monument par rapport au grand chemin, qui réglait l'alignement de la façade principale<sup>97</sup>, mais le parti de plan est le même dans les deux cas.

On ne retrouve dans cette composition aucun des éléments caractéristiques de la madrasa : il faut donc admettre ou bien que les sources ne méritent

(93) Cf. les tombeaux des émirs Qaimari : *Monuments*, n. 103.

(94) Cf. *Supra*, p. 39 (Farroukh-Châhiya et Amdjadiya).

(95) L'importance du monument funéraire inciterait à l'attribuer plus particulièrement à celui des fils de Djahârkas qui succéda à son père comme commandant des forteresses du Liban Sud, celui-là même qui eut pour régent Khoṭlobâ, ce qui expliquerait d'autre part l'emplacement de la tombe de ce dernier.

(96) *Damaskus* : DN. XI. d ; *Monuments*, n° 95.

(97) Dans le cas du tombeau de Djahârkas, l'existence de ce chemin a provoqué en outre la duplication des fenêtres Sud, qui permettaient de voir la tombe depuis l'extérieur, et déterminé la position des inscriptions donnant le nom du défunt.

aucune créance lorsqu'elles attribuent à l'édifice une fonction d'enseignement, ou bien que les cours avaient lieu simplement, en l'absence de tout local spécialisé, dans la salle de prière de la mosquée<sup>98</sup> : cette explication est apparemment la plus admissible, l'association d'un tombeau et d'un oratoire paraissant inusitée en Syrie à l'époque considérée<sup>99</sup>. Il se peut d'ailleurs que l'évolution architecturale de la construction se soit accompagnée d'une évolution parallèle de l'institution qu'elle abritait : qu'à une madrasa modeste accompagnant le tombeau de Djahârkas soit venue s'adjoindre, lors de l'édification de la seconde salle funéraire, un édifice d'enseignement plus caractérisé : celui dont on ne voit plus aujourd'hui que des vestiges, incohérents sans doute, mais que leur annexion à un tombeau conduit, ici encore, à attribuer à une madrasa. L'incertitude qui subsiste sur l'école de jurisprudence à laquelle était affectée la fondation serait même un argument en faveur de cette thèse : elle pourrait provenir de l'adjonction d'une madrasa chaféite (du fils de Djahârkas) à une madrasa hanéfite préexistante (construction primitive) ; les indications divergentes des auteurs se justifieraient par le fait qu'elles ne se rapportent pas toutes au même stade du développement de la fondation.

Quoi qu'il en soit, il convient d'insister sur certains détails de l'aménagement, éminemment caractéristiques des préoccupations auxquelles répond la construction de pareils monuments : la duplication des fenêtres ouvertes sur le grand chemin, assurant une meilleure visibilité de la tombe et par conséquent des chances supplémentaires d'intervention pieuse en faveur du défunt, et la localisation sur la façade qui longe la voie publique des inscriptions rappelant les titres du personnage à la sollicitude de la communauté islamique et incitant les passants à prier pour lui<sup>100</sup>.

Après ce qui a été dit précédemment, il n'est sans doute pas nécessaire de s'appesantir sur les caractères de la construction et du décor : on notera seulement que la coupole à côtes, qui figure si fréquemment dans les monu-

(98) Cf. *Supra*, p. 35 et 39.

(99) Tenir compte, d'autre part, de l'importance du wakf, connu par *Description*, *loc. cit.*

(100) « Celui qui a combattu pour la foi, le champion de la guerre sainte..., le gardien des places-frontière des Musulmans, l'exterminateur de ceux qui associent à Dieu d'autres divinités... ; il est mort après avoir prêté son assistance à ceux qui combattaient pour la religion... Dieu veuille avoir pitié de quiconque implorera la miséricorde divine en sa faveur et en faveur de tous les Musulmans ! ».

ments de Damas jusqu'au second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>101</sup>, est une formule qui paraît spécifiquement mésopotamienne<sup>102</sup>, comme les autres formes lobées. Les tombes elles-mêmes nous semblent d'un type originellement étranger à la Syrie<sup>103</sup>.

J. SAUVAGET.

(101) Cf. *Syria*, 1930, p. 377-78.

(102) Cf. BELL, *Ukhaidir*, pl. XIII et XXVIII; SARRE et HERZFELD, *op. cit.*, t. II, 310 et fig. 286; coupoles « plissées » de Mossoul et de Mardin. Cf. H. TERRASSE, *op. cit.*, 138-141.

(103) Sur l'origine de ce type de tombe, dont on trouvera plus loin de nombreux exemples, cf. notre étude *Un monument ortokide d'Alep : la tombe de l'émir Balak* (dans *Ars islamica*, t. V).

---



---

IMPRIMERIE A. BONTEMPS. — LIMOGES

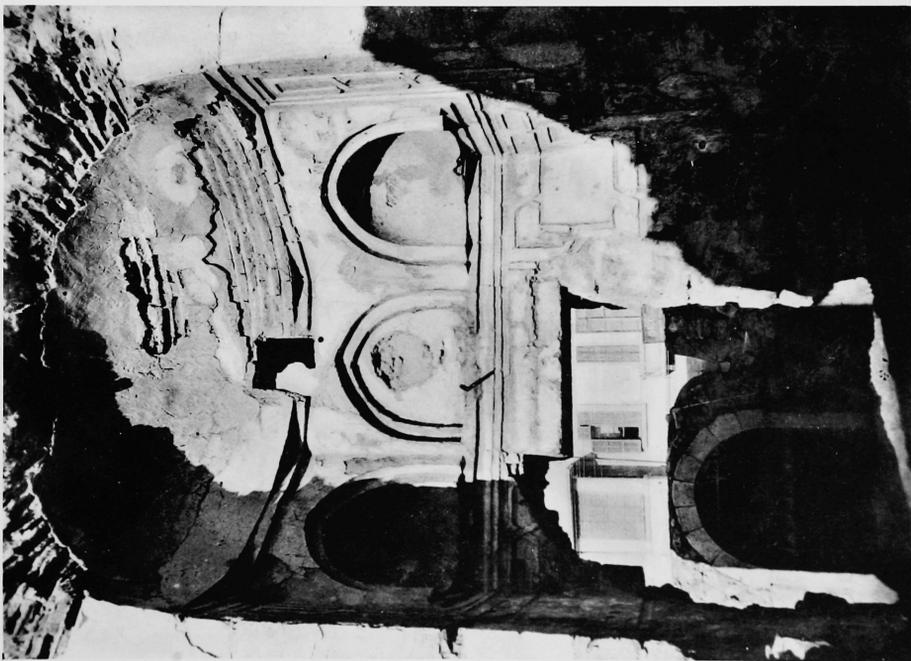
---



TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK. — Vue prise du Nord-Est.

Cliché J. Sauvaget





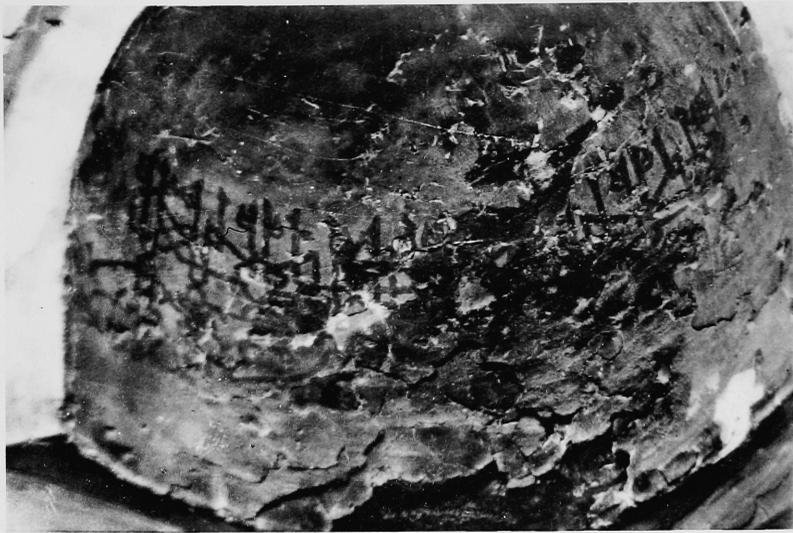
Cliché M. Écochard

TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK. — Détails de l'exèdre Est.



Cliché M. Écochard





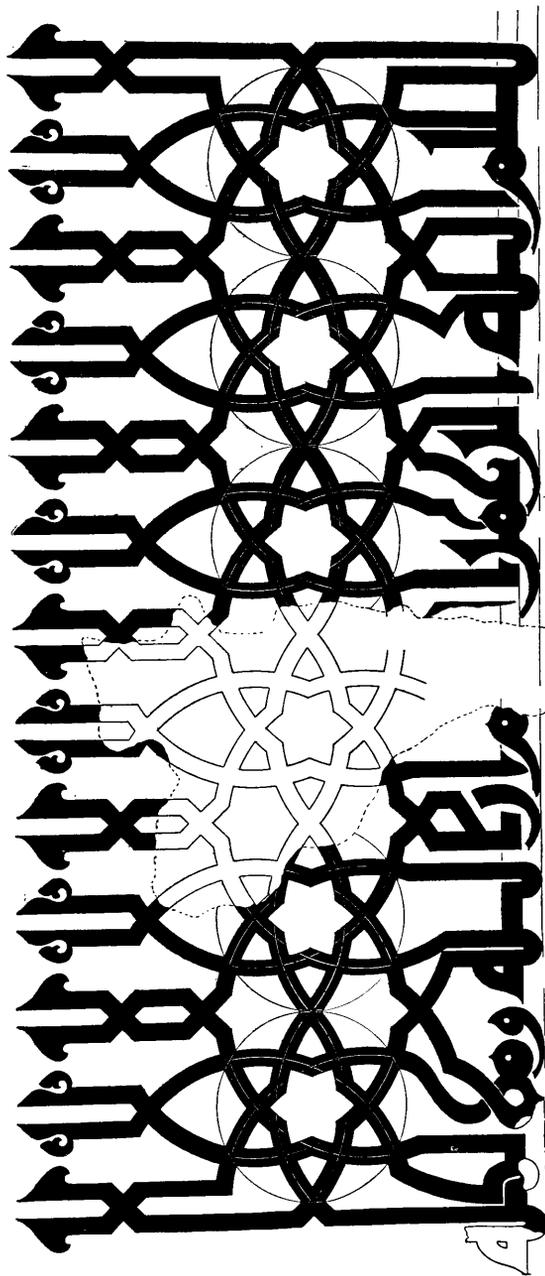
Cliché M. Écochard



Cliché M. Écochard

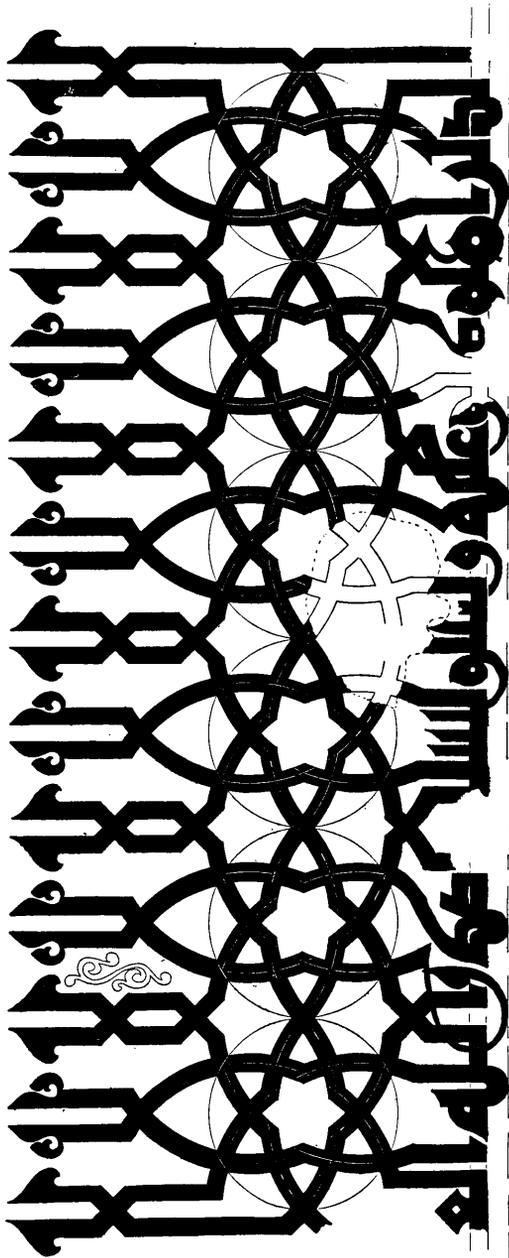
TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK. — Détail des peintures.





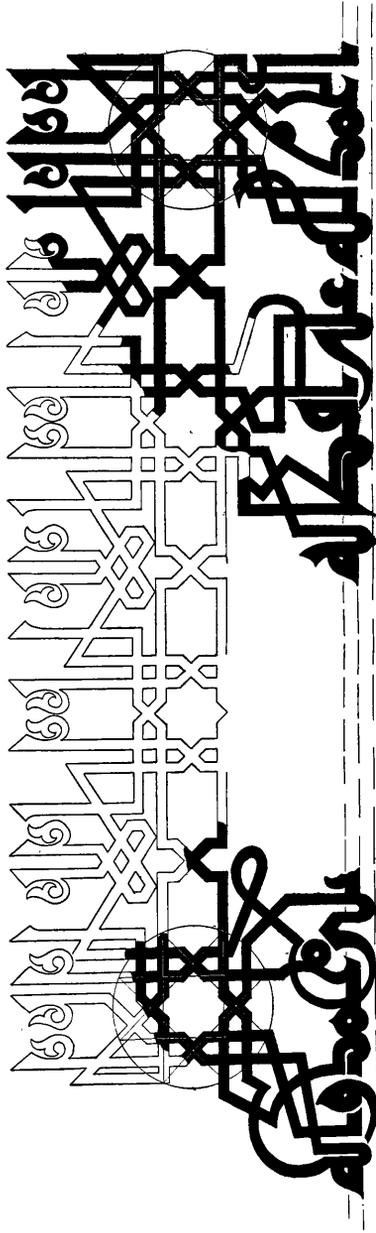
TOMBEAU DE SAFWAT AL-MOLK. — Inscription peinte d'une trompe (A), développée.





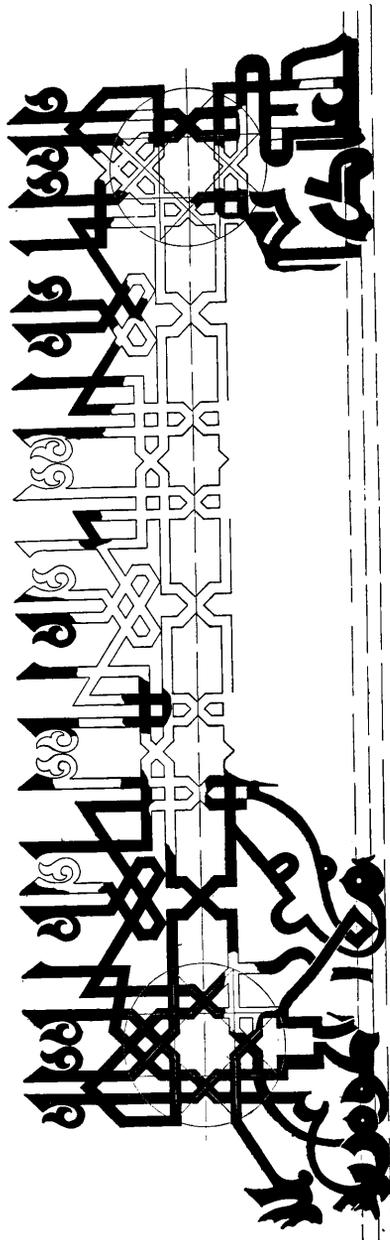
TOMBEAU DE ŠAFWAT AL-MOLK. — Inscription pointée d'une trompe (B) développée. — Le petit ornement entre les hampes en noir, le reste en bleu.





TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK. — Inscription peinte d'une trompe (D) développée.





TOMBEAU DE ŠAFWAT AL-MOLK. — Inscription peinte d'une trompe, développée.





Cliché J. Sauvaget

1. — TOMBEAU DE ŞAFWAT AL-MOLK. — L'arc du mur Sud.



Cliché M. Ecochard

2. — DÂR AL-HADITH DE NOÛR AD-DIN. — La porte.



Cliché M. Ecochard

3. — DÂR AL-HADITH DE NOÛR AD-DIN. — Le mihrab.





Cliché J. Sauvaget



Cliché M. Écochard

DAR AL-ĤADITH DE NOÛR AD-DIN. — Détails de construction.





Cliché M. Écohard

1. - DÂR AL-HADITH DE NOÛR AD-DIN. — Façade de la salle de prière.



Cliché J. Sauvaget

2. - MADRASA DJAHÂRKASIYA. — Façade Sud.





Cliché Inst. Français Damas

1. - TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH (à droite) ET DE BAHRÂM-CHÂH (à gauche). — Vue prise du Sud-Est.



Cliché Inst. Français Damas

2. - TOMBEAU DE FARROUKH-CHÂH (à droite) ET DE BAHRÂM-CHÂH (à gauche). — Façade Est.





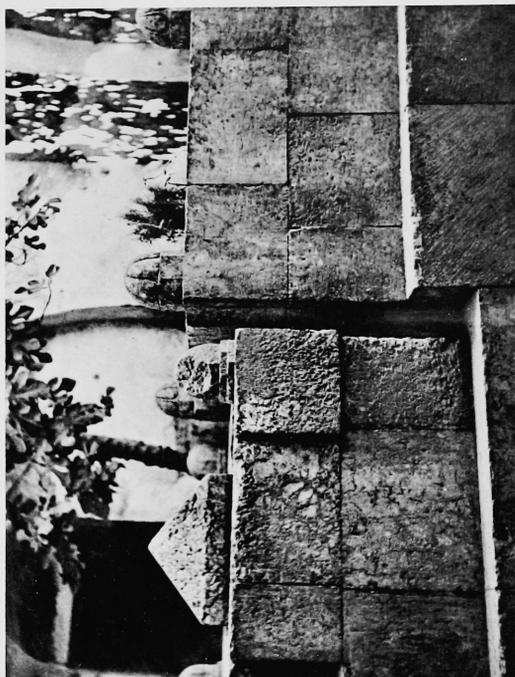
Cliché J. Sauvaget

1. - La coupole Ouest.



Cliché J. Sauvaget

2. - Chapiteau du mihrab.



Cliché J. Sauvaget

3. - Les tombes de la coupole Ouest.

MADRASA DJAHARRAKSIYA.





